LE BULLETIN ANNUEL DE VOTRE COMMUNE

VIVRE ensemble à PULLIGNY

N°34 / DÉCEMBRE 2016

Vivre ensemble à Pulligny
Le bulletin municipal de la commune de Pulligny
2 Grande Rue - 54160 Pulligny
tél : 03 83 25 05 32 - fax : 03 83 25 54 27
email : contact@pulligny.fr
site internet : www.pulligny.fr
Directeur de la publication : Jean-Luc Dussaucy, Maire
Photos : Hervé Pierre, mairie de Pulligny, associations, entreprises, particuliers.
Mise en page : Anagram | Charte graphique : Audrey Normand
Impression : Digit'Offset - Marly
Imprimé sur papier recyclé
Annuel gratuit - numéro 34 - décembre 2016
Tirage : 650 exemplaires
Dépôt légal : décembre 2016

Le mot du maire

Madame, monsieur,

Les mois qui viennent de s'écouler ont été fortement marqués par l'état d'urgence - dans lequel nous vivons depuis maintenant près d'un an - mais aussi par un pessimisme ambiant record.

À Pulligny, la manifestation la plus visible de l'état d'urgence s'est traduite à la rentrée de septembre par une sécurité renforcée dans nos écoles et au périscolaire, avec une vigilance particulière en ce qui concerne le contrôle des entrées.

Nous luttons contre la menace terroriste parce que nous souhaitons préserver les valeurs qui fondent notre pays, et c'est aussi au nom de ces valeurs que nous devons conjointement lutter contre cet autre fléau qu'est cette morosité environnante insidieuse qui tente de nous ronger.

À Pulligny comme ailleurs, les raisons d'être optimistes sont nombreuses. À Pulligny comme ailleurs, des hommes s'engagent pour le bien commun. À Pulligny comme ailleurs, des femmes œuvrent pour nous faire progresser collectivement.

Dans nos écoles, les enseignantes redoublent de créativité pour élaborer les projets qui instruiront autant qu'ils ouvriront au monde nos chères têtes blondes. Outre les nombreuses sorties annuelles, les plus grands de l'école primaire ont pu cette année faire une balade en chiens de traîneaux lors de leur classe de neige : une expérience qui ne se présente pas tous les jours ! En écho, le périscolaire prolonge ce travail éducatif en proposant notamment lors des temps d'activités péri-éducatifs des ateliers qui stimulent le corps et l'esprit à travers un apprentissage ludique : natation, langues étrangères, musique, jeux de société, création de bijoux… Des TAP gratuits, auxquels près de 80% des enfants participent.
Dans nos associations et au comité des fêtes, des bénévoles sont à pied d'oeuvre pour proposer aux Pullinéens et Pullinéennes des divertissements pour tous les goûts et tous les âges : théâtre, concerts, repas festifs, yoga, sophrologie, couture, voyage à la journée, après-midi récréatives pour les seniors comme pour les plus jeunes, conférences…
Enfin, nos professionnels ne sont pas en reste puisque nos commerçants et artisans font rimer développement économique et sens aigu du service rendu aux habitants.

Soutenir tous ces acteurs qui participent à la qualité de vie de notre commune, telle est la mission de la municipalité. Et nous sommes fiers de les accompagner, à la mesure de nos moyens, en prêtant une salle ou du matériel ici, en versant une subvention là, ou encore en rénovant le centre du village et en facilitant le stationnement…

Je vous invite à présent à découvrir au fil des pages de ce bulletin celles et ceux qui prennent des initiatives pour améliorer et préserver ce qui fait notre "bien-vivre ensemble".

Et puisque que la période arrive à grands pas, j'en profite pour vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le maire, Jean-Luc Dussaucy

TEST

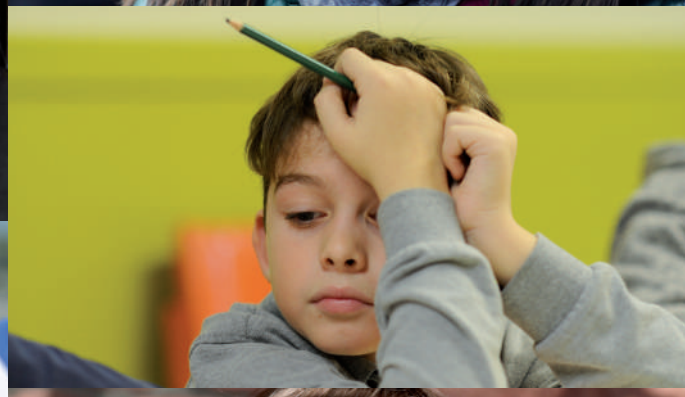

Puzzle
CAFÉ

SOMMAIRE

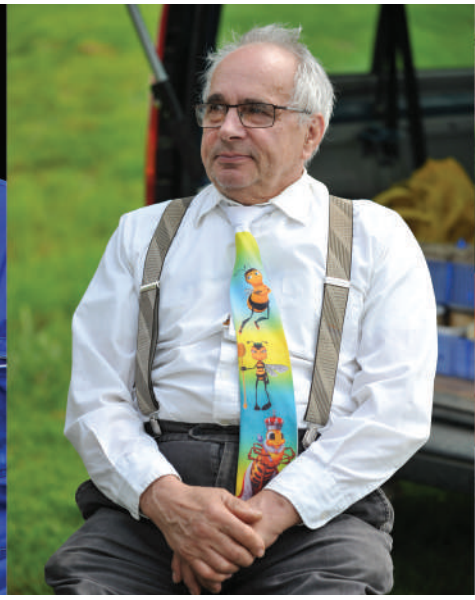

LA VIE COMMUNALE

7
LE BUDGET COMMUNAL

9
RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

10
L'AMÈNAGEMENT DE LA PLACE DU GÉNÉRAL LECLERC

12
LES PESTICIDES ET LEURS DANGERS

14
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LES ANIMATIONS ADO

15
LA COMMISSION BOIS

17
LE FLEURISSEMENT

18
DES HABITANTS, DES PASSIONS

20
LE RESTO DES LOUPIOTS ET LE PÉRISCOLAIRE

26
LA NOUVELLE DÉCHETTERIE

LA VIE SCOLAIRE

27
L'ÉCOLE MATERNELLE ÉLISABETH ROBAINE

31
L'ÉCOLE PRIMAIRE FERDINAND AUBERT

LA VIE ASSOCIATIVE

34
LE COMITÉ DES FÊTES

36
L'ESVM
Entente Sportive de la Vallée du Madon

38
L'ACLEF
Foyer rural de Pulligny

40
FAMILLES RURALES

43
LE FOYER SAINT PIERRE

44
L' ATELIER D'HISTOIRE LORRAINE

47
LE CLUB CANIN
L'ACCA

48
ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE PULLIGNY - AUTREY - PIERREVILLE

50
ÉTAT CIVIL

51
TARIFS COMMUNAUX

52
RENSEIGNEMENTS UTILES

53
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE-ET-MADON À VOTRE SERVICE

54
LES PAGES DES ANNONCEURS

LA VIE COMMUNALE

/ PAR **DENIS GARDEL**

Le budget communal 2016

Que retenir du budget 2016 ? Petit rappel. Le budget se décompose en 2 sections (fonctionnement et investissement), chacune divisée en recettes et dépenses.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement a été votée en équilibre (somme identique en dépenses et recettes) à 751 684 €

Les recettes de fonctionnement

Les principales recettes de fonctionnement relèvent :

- des impôts locaux
- des dotations versées par l'Etat
- du produit des biens communaux (vente de bois, taxe sur les pylônes électriques, revenus des immeubles) et des services payants de la mairie (loyers, cantine-périscolaire...)

Les impôts locaux

Les impôts locaux sont la combinaison de deux données, une base d'imposition fixée par les services fiscaux (État) à laquelle des taux sont appliqués. Ces taux relève de la responsabilité de 3 strates différentes (commune, intercommunalité et département), chacune votant le sien. Comme annoncé dans le précédent "Trait d'union", le taux communal des taxes locales reste inchangé par rapport à 2014 et 2015. En l'occurrence, l'augmentation de l'impôt est à chercher du côté de l'augmentation des bases fiscales et non du taux communal.

- taxe d'habitation : 10,50 %
- taxe sur le foncier bâti : 10,90 %
- taxe sur le foncier non bâti : 38,17 %

C'est un total de 274 185 € qui sont inscrits au titre des contributions directes

Les dotations de l'État

Dans le cadre du redressement des finances publiques, les dotations versées par l'Etat connaissent une baisse qui doit s'étaler sur 3 ans (2014-2017). cette année, elles s'élèvent à 143 507 € contre 163 600 € en 2015, ce qui représente une baisse de 12 %.

Les produits communaux :

- les 7 pylônes électriques (ligne haute-tension Bezaumont-Houdreville) implantés sur la commune rapportent 31 528 €
- la vente de bois, aux professionnels et aux particuliers rapportent respectivement 50 560 et 5 790 €
- Revenus des immeubles (loyers des logements communaux, baux ruraux et commerciaux et location de la salle du foyer culturel) : 21 050 € sont inscrits au budget

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement comprennent :

- les charges à caractère général (électricité, eau, assurances, entretien des locaux, frais d'affranchissement, dépenses de fonctionnement des écoles ...) pour 219 875 €, dont 6 570 € pour les écoles
- les dépenses de personnel : salaires, charges sociales pour 377 500 €
- les indemnités des élus pour 41 000 €
- Le remboursement des intérêts des emprunts* pour 20 855 €

(* le remboursement du capital relève de la section d'investissement).

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement a été votée en équilibre à 708 637 €

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement reposent exclusivement sur 4 axes principaux :

- l'excédent de l'année précédente
- les subventions
- le produit de la taxe d'aménagement
- le FCTVA (fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée)

et un autre, qui n'est recette que d'une façon momentanée, puisque devant être remboursé, à savoir l'emprunt.

L' excédent

Il s'agit du reliquat de l'année précédente. Il est établi lors de la construction du compte administratif et représente le report à inscrire sur le budget de l'année en cours. Il s'élève cette année à 204 997 €.

Les subventions

Elles sont versées, après contrôle de la bonne exécution des travaux pour lesquels elles ont été décidées, par l'organisme subventionneur (État, autre collectivité territoriale (département, région), CAF...). Cette année, ont été inscrites le reliquat de subventions attendues pour la réhabilitation/construction de l'école maternelle et des subventions nouvelles concernant l'aménagement de la place Leclerc, travaux de voirie dans diverses rues, modernisation du parc de l'éclairage public. Le montant attendu est de 133 140 €.

La taxe d'aménagement

Elle est due par les propriétaires des nouvelles constructions essentiellement. Elle ne peut être fixée avec précision en début d'exercice, n'étant pas calculée par nos soins. Elle a été estimée à 7 000 €.

Le FCTVA

Le FCTVA est le fait pour les collectivités locales de pouvoir récupérer une partie de la TVA (environ 15 % sur les 20 % versés) sur les dépenses engagées et payées 2 ans auparavant. Cette année 2016 peut être considérée comme un "bon cru" eu égard aux lourdes dépenses engagées pour la construction/réhabilitation de l'école maternelle en 2014, le montant perçu s'élevant à 199 850 €.

L' emprunt

75 000 € ont été inscrits au budget pour son équilibre. Cet emprunt n'a pour l'heure pas été réalisé et ne le sera pas en raison de la vente du bâtiment du 7 place du jet d'eau (qui abritait le bureau de poste avant la création de l'agence postale communale) pour un montant de 92 000 €.

Les dépenses d'investissement

- Elles comprennent le remboursement du capital de l'emprunt et les divers travaux (voirie, construction) réalisés.

Le remboursement du capital de l'emprunt

La mairie a contracté 4 emprunts (dont 2 pour la construction/réhabilitation de l'école maternelle).
L' annuité 2016 s'élève au total à 37 078 €

Les travaux

sont inscrits en 2016 les travaux suivants :

- place Leclerc : travaux réalisés pour 186 000 € (part inscrite sur le budget 2016 ; 146 600 € ont été payés en 2015)
- participation à l'alimentation en eau potable route de Flavigny pour un montant de 21 000 € : (travaux réalisés sous l'égide du syndicat des eaux de Pulligny)
- voirie dans diverses rues : travaux courant octobre-novembre 2016 pour 80 000 €
- rénovation de l'éclairage public : travaux courant novembre-décembre 2016 pour 87 325 €

/ PAR **DENIS GARDEL**

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

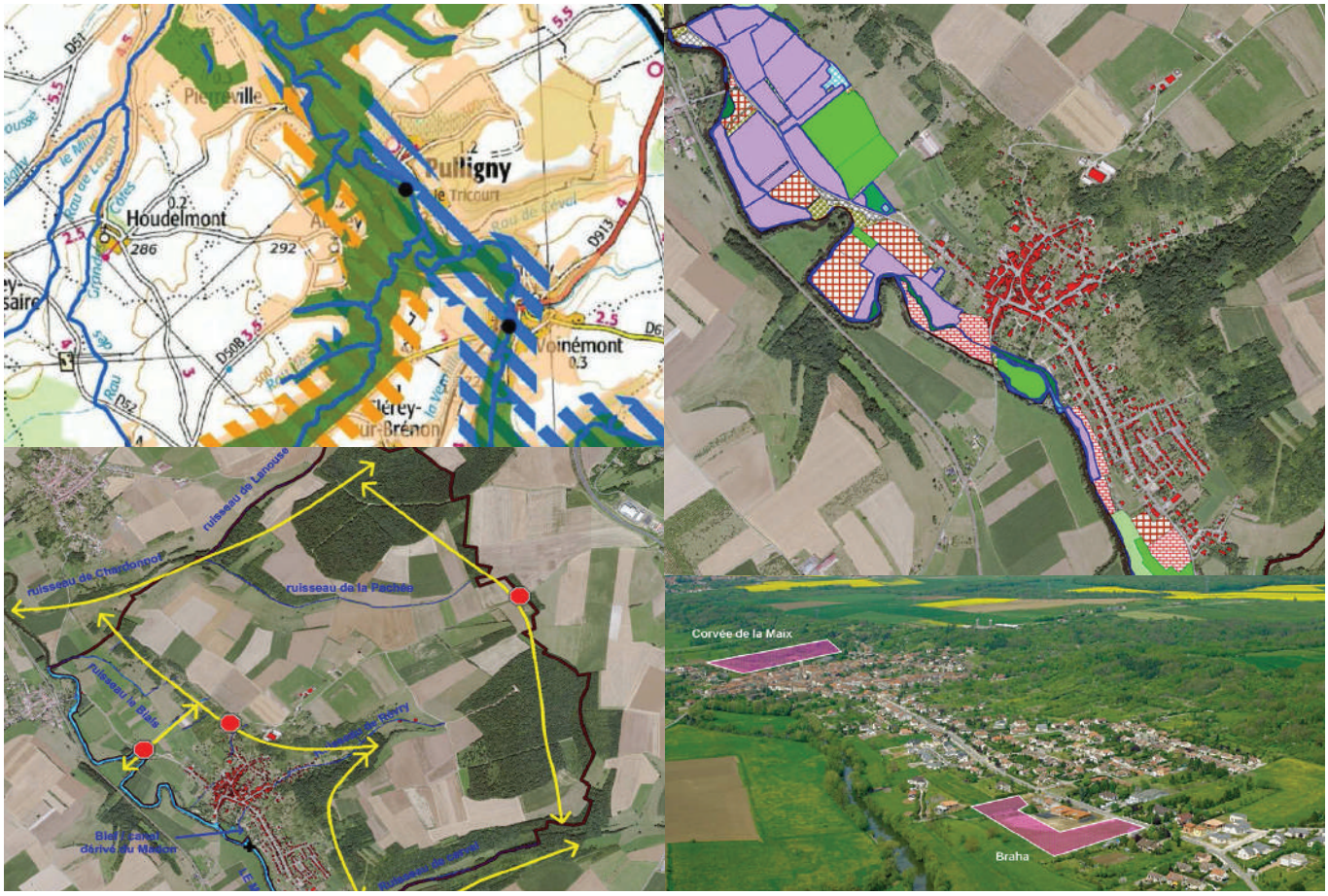

La première réunion publique a eu lieu le mardi 13 septembre 2016.

Au cours de cette réunion ont été abordés les objectifs qui permettent à la commune de gérer son occupation du sol et de créer un support pour des projets communaux à savoir :

- Favoriser la progression démographique en assurant une offre de logements aux jeunes ménages et aux seniors
- Recentrer l'urbanisation en cœur de village et maîtriser les extensions urbaines
- Permettre le maintien et le développement des services et commerces
- Optimiser toutes les formes de règlement et de stationnement
- Maintenir un cadre de vie agréable autour des atouts existants
- Mettre en compatibilité le Plan Local d'Urbanisme avec le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) Sud Meurthe-et-Moselle
- Répondre aux attentes du SADD (Schéma d'Aménagement de Développement Durable) de la Communauté de Communes Moselle et Madon
- Adopter le document d'urbanisme aux évolutions législatives

Une deuxième réunion publique sera organisée ultérieurement. Elle portera sur le règlement et le zonage du secteur agricole, du secteur naturel à urbaniser....

Rappel

Avant l'enquête publique **un registre de concertation** est d'ores et déjà à votre disposition en mairie.
Vous pouvez y inscrire vos réflexions, vos demandes, vos propositions, etc.

/ PAR **DENIS GARDEL**

L'aménagement de la Place du général Leclerc

Améliorer la sécurité de la traversée des routes départementales RD 50 b et 50 g est la politique du conseil municipal depuis ces dernières années. Faisant suite aux travaux de refonte des entrées, côté Ceintrey et côté Pierreville, et dans le même esprit, notamment en ce qui concerne la volonté de faire baisser la vitesse, les travaux d'aménagement de la place et de la rue général Leclerc ont été entrepris à partir de septembre 2015.

Mais outre la sécurité, il était nécessaire d'être attentif aux impératifs suivants :

- offrir des places de stationnement plus nombreuses pour l'accès aux commerces
- faciliter la circulation des piétons
- enfouir les lignes aériennes et penser un nouvel éclairage, plus économe
- revoir la place du moulin et la ruelle du Haut chemin.

Une réunion, en présence des commerçants, s'est tenue en mairie avant le lancement des travaux.

Ces derniers demandaient, à juste titre, que les travaux soient réalisés le plus rapidement possible : ils ont été réceptionnés en août 2016 !

En revanche, les riverains n'ont pas été associés à la reflexion. Ils l'ont fait savoir, quelque fois avec véhémence. La mairie, à l'avenir, saura en tenir compte.

Quel bilan peut-on tirer des travaux réalisés ?

3 conditions expresses avaient été posées au maître d'œuvre :

1. des places de stationnement sur la place et côté impair,
2. un chemin piétonnier,
3. des potences d'éclairage suspendues aux façades.

1. Le nombre de places de stationnement a augmenté. Malgré cela, le parking est souvent saturé. Pour rappel, il y a des emplacements libres sur la place du moulin.

2. Au final, la réalisation est très positive, avec cependant un petit bémol sur la voie piétonne côté commerces (le manque de largeur fait qu'on empiète sur la voie de passage des automobiles).

3. L'éclairage public donne toute satisfaction. La mairie a fait le choix d'un éclairage à LED, beaucoup moins gourmand en énergie. Et puisqu'il est question de l'éclairage, c'est le moment de remercier tous les riverains qui ont accepté la pose de potences sur leur façade.

Par ailleurs, après une utilisation de quelques mois des lieux remodelés, il faut évoquer les observations suivantes:

- le changement de priorité au carrefour, qui a été décidé de concert avec le conseil départemental, semble donner satisfaction aux usagers, ne rendant pas le carrefour plus difficile à passer et permettant réellement de diminuer la vitesse sur l'axe Pierreville-Ceintrey.

- Quelques critiques ont été émises quant à la couleur du minéral, jugé trop "sombre". Pour remédier à cela et couper la monotonie, des pavés de teinte plus soutenue ont été posés devant les entrées de garage.

- Enfin, des barrières portant des bacs à fleurs ont été posées en bas de la rue du 21 juin. Notons aussi que des plantations restent encore à faire. Des arbustes seront repiqués à l'automne dans les massifs prévus à cet effet.

Coût des travaux :

Les travaux ont été répartis sur les deux exercices comptables de 2015 et 2016.

TRAVAUX	269 253,44	SUBVENTION DETR (ETAT)	37 700,00
		SUBVENTION SDE (Syndicat Départemental d'Electricité)	7 000,00
TVA	53 850,69	FCTVA (à percevoir en 2017 et 2018)*	40 388,02
		AUTOFINANCEMENT **	238 016,11
TOTAL	323 104,13	TOTAL	323 104,13

/ PAR **AUDREY NORMAND**

Transition écologique

Les pesticides et leurs dangers

Potentiellement dangereux pour la nature et la santé des hommes, les pesticides peuvent être remplacés par des solutions alternatives qui vous permettront de jardiner avec bon sens.

Que sont les pesticides ?

Les produits désignés comme "pesticides" par le grand public sont des produits qui ont pour fonction de détruire les organismes pouvant nuire aux plantes. Ils affectent la quantité et la qualité des productions agricoles.

Les professionnels utilisant ces produits (ex : agriculteurs) les désignent sous le terme de "produits phytosanitaires", tandis que les textes réglementaires utilisent le terme de "produits phytopharmaceutiques".

Trois principales catégories de pesticides sont utilisées par les jardiniers amateurs:

- **les herbicides :** contre les mauvaises herbes
- **les fongicides :** contre les champignons
- **les insecticides :** contre les insectes

La plupart des pesticides ne sont pas sélectifs et ont de véritables conséquences sur la biodiversité. Autrement dit, en utilisant des produit chimiques pour traiter un problème, on porte atteinte au bon fonctionnement du jardin : élimination d'insectes utiles pour la pollinisation des fleurs, plantes ou des insectes auxiliaires naturels de culture, dégradation de la qualité des sols, fragilisation de la plante elle-même, etc. C'est tout l'équilibre de la nature qui est bousculé.

Pourquoi les pesticides peuvent-ils être nocifs?

Au-delà de constituer une atteinte à l'environnement, traiter régulièrement son jardin avec des pesticides, c'est risquer de mettre en contact les enfants ou les animaux domestiques avec des produits potentiellement dangereux pour leur santé.

En effet, si l'usage des produits pesticides ne présente pas de risque inacceptable, le risque peut toutefois augmenter (et devenir inacceptable) en cas :

- **de non respect des doses prescrites**
  L'usage d'un pesticide à une dose supérieure à celle homologuée est interdite par la réglementation. Ce n'est d'ailleurs pas plus efficace.

- **d'usages inadaptés**
  L'utilisation inadaptée d'un produit sera non seulement moins satisfaisante mais occasionnera aussi des effets indésirables sur les végétaux à protéger (brûlures des feuilles, etc).

- **d'usages à un mauvais moment**
  L'usage de la bouillie bordelaise en traitement curatif n'est pas approprié. Elle s'utilise plutôt en préventif. D'ailleurs contrairement aux idées reçues son

utilisation n'est pas innofensive et un usage en trop grande quantité est polluant.

Quels sont leurs risques ?

Les risques sur la santé: lors de l'application, 95% des risques liés aux pesticides relèvent du contact du produit avec la peau et provoquent 4 niveaux de gravité pour la santé :

- les allergies, brûlures, irritations par contact de la peau ou des yeux;
- les maux de tête, vomissements, diarrhée, tremblement, sensation de faiblesse ; en cas de contact prolongé, les pathologies chroniques: asthme, œdèmes broncho alvéolaire, etc ;
- la baisse de la fertilité, les malformations congénitales par exposition continue ou prolongée.

Les risques sur l'environnement:
Les pesticides sont responsables de la pollution de l'eau. Les désherbants utilisés sur des surfaces imperméables ou peu perméables (cours gravillonnées, pentes de garages, trottoirs par exemple) se retrouvent dans les eaux de surface ou souterraines et entraînent, du fait d'une faible infiltration, une pollution des eaux liée au ruissellement. Sans en avoir conscience, beaucoup de jardiniers amateurs sont donc responsables d'une part importante de la pollution des eaux.

Sur l'alimentation :
Les pesticides utilisés pour traiter un potager se retrouvent bien souvent dans les assiettes. Ce sont ainsi des dizaines de pesticides différents que chacun peut ingérer tous les jours et qui sont mauvais pour la santé. Le meilleur réflexe est de privilégier les bons fruits et légumes au naturel, même s'ils sont un peu moins jolis. ■

Source : Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer

> 0 PESTICIDE : PULLIGNY S'ENGAGE !

Aidé par le Fredon Lorraine et financé à 80% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la commune s'engage dans un processus visant à n'utiliser plus aucun pesticide dans la commune. Cela implique une manière de travailler différente pour nos agents car désherber à la main prend plus de temps. Un plan de gestion différenciée sera donc élaboré afin de définir comment gérer les différentes zones de la commune.

Cela nécessite aussi de notre part à nous habitants de changer notre regard sur les "herbes folles" et de réapprendre à tolérer la végétation spontanée. Pensons que voir des plantes qui poussent entre les joints des trottoirs c'est synomyme de 0 pesticide dans nos rivières, et donc par ricochet, dans nos assiettes !

/ PAR **AUDREY NORMAND**

Le conseil municipal des Jeunes

Installé en mars 2015 le CMJ s'est réunit régulièrement pour imaginer et travailler à des projets pour la commune. En novembre 2015 Hugo, le maire, Camille, Laïla, Romane, Marion, Arthur ont fait part de leurs propositions :

- Mettre en place des canisacs
- Prolonger le chemin empierré du city-stade jusqu'à l'entrée de celui-ci et mettre en place des bancs.
- Mettre en place un parcours de bosses pour les vélos et les skates
- Nettoyer les tables de ping-pong et remettre en place le filet de badminton au Tricourt
- Participer au fleurissement du village.

Tout ce programme ambitieux n'est pas à ce jour réalisé entièrement, il pourra être poursuivi par la nouvelle équipe du CMJ élue en novembre 2016.
Les jeunes du CMJ se sont concentrés sur leur opération "canisacs" en réalisant un questionnaire distribué à l'ensemble des habitants du village et qui a aboutit à la mise à disposition gratuite de canisacs en mairie. Ils ont également réalisé le logo du CMJ, participé à une collecte de denrées alimentaires pour les restos du Coeur... Le 5 avril ils se sont rendus à Paris où notre député **Dominique Potier leur a fait visiter l'Assemblée nationale.** Après un pique-nique sur les bords de Seine, ils ont fait une visite de la capitale en bateau-mouche. Outre les bâtiments, l'attraction de la visite fut aussi la rencontre inopinée avec l'acteur Ary Abittan, et l'occasion de prendre quelques selfies !

Les animations ados

La commune adhère au dispositif "Ados en réseaux" de la communauté de communes. Dans ce cadre elle bénéficie d'un "accueil Jeunes" 2 fois par semaine : le mardi de 18h à 20h pour les 11/13 ans et le vendredi de 20h à 22h pour les 14/18 ans. Certainement dû au fait qu'il y ait école le lendemain, le créneau du mardi soir est peu fréquenté. En revanche celui du vendredi fonctionne bien, avec des jeunes qui viennent très régulièrement. Les animations mises en place pendant les vacances sont également bien fréquentées par les jeunes Pullinéens. Cet été plusieurs d'entre eux ont participé à un "chantier jeune" sur la commune, qui consistait dans le désherbage (manuel bien sûr!) des terrains de pétanque, quilles et multisports à Entre-deux-Eaux.
À partir de la rentrée le volet "prévention" sera renforcé, avec des animateurs-éducateurs qui iront à la rencontre des jeunes dans la rue afin de prévenir les risques potentiellement liés à la jeunesse (incivilités, dépendances...). Lors de nos rencontres avec les services de l'État et de la gendarmerie, ceux-ci soulignent néanmoins le caractère "tranquille" de la grande majorité des jeunes Pullinéens.

/ PAR **MONIQUE MANGIN**

La commission Bois

L'exploitation de la forêt communale 2015/2016 concernait essentiellement les parcelles 26, 27, 37, 38, de nature technique amélioration situées au bois de Remezaine. Selon le programme des coupes proposé chaque année par l'ONF ces parcelles devaient être exploitées en hiver 2016/2017 mais compte tenu du fait de la sécheresse de l'été 2015, qui a fait souffrir les arbres et surtout les jeunes plants de chêne issus de semis naturels , surtout parcelle 31, sur les conseils de monsieur Ficher agent patrimonial ONF, le conseil municipal a décidé d'ajourner les parcelles martelées pour l'exploitation 2015/2016 soit : parcelles 31 et 8 en régénération et 41 et 42 en coupe de futaie régulière. En laissant ces parcelles au repos en 2016, nous espérons pouvoir les exploiter ce prochain hiver.

La vente de menus produits forestiers issus de l'exploitation des quatre parcelles a eu lieu vendredi 15 janvier à la salle du Foyer culturel. 80 lots de bois de chauffage pour un volume d'environ 360 stères, que les personnes bénévoles de la commission bois sont allées estimer et marquer en décembre 2015, ont été proposés par tirage au sort parmi 99 cessionnaires inscrits. Les noms des personnes présentes qui n'ont pu être servies au cours de cette vente seront tirés au sort en priorité en 2016/2017. Chaque amateur de bois de chauffage est venu signer son contrat sur lequel figurent en particulier les consignes de sécurité, à savoir : porter un casque de bûcheronnage, un pantalon anti-coupures, des chaussures de sécurité, posséder une trousse de premiers secours, etc.

La vente des grumes de chênes issue des parcelles 26 ,37, 38 s'est tenue au campus de l'ONF à Velaine-en Haye le 6 avril 2016. Suite à 18 offres, le lot de chênes de 228 m3 a été adjugé à 50 560 euros. Ces chênes sont réputés pour la production de bois à merrains qui entrent dans la fabrication des tonneaux.

Infos...

des Communes Forestières de Lorraine :

Le régime forestier, *défini par le code forestier et appliqué aux forêts publiques et aux forêts communales en particulier, apporte une garantie de gestion durable des forêts publiques car il intègre dans une même dynamique les dimensions économiques, écologiques et sociales. L'ONF qui s'est vu confier par la loi sa mise en œuvre, travaille avec les communes forestières, propriétaires et décisionnaires.*

Les élus et la gestion de la forêt communale : *Inscrites au domaine privé de la commune, les forêts communales constituent un bien public. Il revient au conseil municipal, et au maire, de gérer et d'administrer ce patrimoine forestier communal. Garants de l'intérêt général, les élus sont concernés par la forêt à plusieurs titres, leurs responsabilités sont de :*

- *valoriser la ressource bois dans le respect de la gestion durable ;*
- *contribuer à l'aménagement du territoire dans ses différentes dimensions ;*
- *assurer l'équilibre des usages et la pérennité du patrimoine forestier.*

Rôles de l'ONF : *La décision de récolte doit satisfaire à de multiples attentes :*

** contribuer à l'approvisionnement des bois ;*
** apporter des recettes notables aux collectivités et à l'ONF ;*
** respecter les principes de gestion durable.*

La vente des bois issus des forêts communales est assurée par l'ONF, conformément au code forestier. L'ONF perçoit 10 à 12% des recettes de ventes (après déduction des frais d'exploitation) et ce quel que soit le mode de vente.

MAIRIE

/ PAR **MONIQUE MANGIN**

Le fleurissement

L'hiver 2015-2016 ne fut pas particulièrement rigoureux et malgré tout, dès la mi-janvier, nous attendions impatiemment le printemps, sa lumière et sa chaleur. Il fut plutôt décevant, et presque inexistant, tant il fut froid, gris et pluvieux. Les semis de fleurs furent donc retardés et leur mise en place dans nos massifs décalée d'une bonne dizaine de jours.

Les travaux d'aménagement de la place Général Leclerc, ont amené les membres de la commission fleurissement à réfléchir sur la manière de la rendre agréable et vivante. Un seul arbre témoin des cinq plantés il y a une trentaine d'années sur cette place, put être préservé. Il fleurit magnifiquement chaque printemps, même cette année, où il fut inévitablement malmené lors des travaux de cet hiver. En automne prochain, des plantes vivaces viendront colorer les massifs et les jardinières. Nous espérons les voir s'épanouir dans le respect de la propreté de cette place, pour le bien de tous.

Remerciements :

C'est une tradition depuis plusieurs années d'inviter les habitants fleurissant leurs maisons et balcons, et de les remercier au cours d'une sympathique soirée début octobre pour fêter sainte Fleur. Après l'accueil et les remerciements de la municipalité, nous assistons à la projection des photos des différents points fleuris du village prises au cours de l'année et présentées magistralement par Jean-Claude Lardin qui nous fait bénéficier de sa passion et de son talent de photographe. Nous pouvons aussi admirer ses belles photos prises au cours de ses nombreux voyages. Les échanges et idées autour du verre de l'amitié terminent cette sympathique soirée. Les invités se quittent emportant un petit souvenir : une plante ou un paquet de bulbes à planter pour fleurir le printemps prochain.

"Les fleurs" :

Les fleurs ont un langage qui parle aux gens sages, pour leur dire en silence tout l'amour que l'on pense...
Elles viennent en visite pour montrer qu'on existe, elles consolent ceux qui pleurent et fleurissent ceux qui meurent...
Elles naissent dans un mystère et jaillissent de la terre, avec toutes les couleurs, elles apportent le bonheur...
Dans la rosée elles s'ouvrent et le soir elles se couvrent, sans faire le moindre bruit pour s'endormir la nuit...
Elles cherchent le soleil qui passe dans le ciel, elles se gorgent de chaleur et adorent la douceur...
Si la vie est trop dure, va donc dans la nature, ouvre bien grand ton cœur pour y mettre des fleurs.

Extraits d'un magnifique poème dont l'auteur est Jean-Claude Brinette

/ PAR **AUDREY NORMAND**

DES HABITANTS, DES PASSIONS

Paroles et musiques

Élise Chompret & Gilbert Fourny

Notre village regorge de belles personnes et de belles passions. Cette année focus sur ce discret et sympathique couple qui nous fait découvrir son goût de la chanson française à texte. Élise et Gilbert sont venus s'installer à Pulligny au cours de l'été 1989.

Parents de 3 enfants – et maintenant grand-parents de 6 petits-enfants – leurs deux plus jeunes ont été scolarisés à l'école élémentaire Ferdinand Aubert. Pendant qu'Élise est maman au foyer, Gilbert travaille au Conseil départemental - dont il est d'ailleurs jeune retraité depuis mars dernier.

La poésie

Dans sa jeunesse, Gilbert découvre d'abord son inclinaison pour les mots via la poésie. Il écrit d'abord des poèmes, puis met ceux d'autres en musique et finit par composer ses propres chansons. Il rencontre Élise qui chante aussi et qui deviendra sa précieuse partenaire. Jeune, Gilbert se produit quelquefois puis fait une pause pour se consacrer à sa vie de famille. Ce qui n'empêche pas le couple de continuer à pratiquer sa passion en chantant à la maison et en organisant des spectacles entre amis.

La chanson française

En 2002 leur amour de la chanson française à texte franchit une nouvelle étape lorsqu'ils décident de créer une association qui lui est dédiée : "Anonyme et moins si affinités". Comprendre : "on sera un peu moins anonyme si vous nous aimez". Cette association comprend aujourd'hui 180 adhérents en France et en Belgique. Ces adhérents chantent, font des poèmes, ou savent simplement écouter. Et cette capacité à écouter est d'ailleurs précieuse car elle est source de bons conseils qui permettent aux artistes de s'améliorer. L'association organise des rencontres tel que par exemple le Printemps des Poètes et édite plusieurs fois par an un bulletin d'information : "La lettre Anonyme".
Après avoir fait pendant longtemps leur assemblée générale annuelle à Nancy, ils ont décidé depuis l'année dernière de la faire à Pulligny et d'ouvrir ensuite aux habitants le spectacle qu'ils donnent à l'issue. La salle est mise à disposition gratuitement par la mairie, les artistes invités viennent bénévolement et le public donne ce qu'il peut ou ce qu'il veut dans le chapeau en sortant.

L'édition

Gilbert et Élise ont édité plusieurs carnets de poésie et ont aujourd'hui 3 albums à leur actif. En 2002 ils font une maquette pour participer aux "Tremplins de la chanson française" organisés par la MJC Pichon à Nancy et pour lesquels ils ont été sélectionnés. Ils complètent ensuite cette maquette avec 2 chansons et donnent ainsi naissance à leur premier album "Anonyme et moins si affinités", enregistré avec le studio mobile de l'ADAM54 dans la cave de la maman de Gilbert et tiré à 100 exemplaires (tous vendus).

Le studio d'enregistrement

Ils aménagent ensuite une partie de leur maison en studio d'enregistrement. Ils y font leurs répétitions et y enregistrent leur deuxième album en 2005 intitulé "Nuit Noire", tiré à 150 exemplaires et tous vendus. Le studio à la maison est correct mais la qualité n'est pas celle d'un studio professionnel. En 2015 et pour leur troisième album ils choisissent d'enregistrer chez Jenny Audio à Maizières et obtiennent ainsi un rendu de qualité professionnelle. Cet album de 12 titres, intitulé « Petite annonce » est composé de chansons écrites par Gilbert ou par des amis ainsi que de poèmes mis en musique. L'album est cette fois-ci tiré à 500 exemplaires. Il reste disponible et commandable sur internet via le site www.jilber.fr (paiement sécurisé en ligne).

Prochain album

Leur prochain album est déjà en préparation et sera un hommage à l'artiste Julios Beaucarne. Toutes les chansons qu'ils souhaitent y mettre sont prêtes ainsi que leur spectacle musical d'1h15 qu'ils ont d'ailleurs eu l'occasion de tester en public cet été. Parce qu'Élise et Gilbert ont une autre passion : le voyage. Ils ont un camping-car et en profitent pour aller chanter ici et là en France et en Belgique. Pour l'anecdote : cet été lors du festival de la chanson française de Barjac une dame les a entendu répéter des chansons de Julios Beaucarne près de leur camping car. Fan de cet artiste, elle les a ainsi invité à venir chanter chez elle devant un parterre d'amis. Les voyages et la chanson : une occasion de faire de belles rencontres impromptues ! ■

En savoir plus sur Gilbert et Élise : www.jilber.fr

jilber
petite annonce
L'HERBE POUSS
ENTRE LES VOI

Jilber Fourny
Par grand froid
des sens

Jilber FOURNY
SEPTEMBRE
D'ARBRES
VERTS

jilber
petite annonce

LA FILOCHE

CLÉMENTINE
LA REINE DES VITAMINES
MIMOLETTE
LE FROMAGE DES ATHLÈTES

/ PAR **FRANÇOISE DELIVET-DESHAIRES** / ZOOM **AUDREY NORMAND**

PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION MUNICIPALE

"Les Loupiots" *Septembre 2015 à Juillet 2016*

Depuis le 1er septembre et pour la 12° année, les élèves scolarisés en maternelle et en primaire sont accueillis du lundi au vendredi de sept heures à dix-huit heures trente par Françoise Delivet-Deshaires la directrice et ses animatrices Sybille Bottin, Christelle Blanchard et Lucie Hilaire emploi avenir en remplacement de Mireille qui a prit sa retraite bien méritée le 1er juillet.
À la restauration, s'ajoutent Myriam Chanard en remplacement de Laurence Alizant, Sandrine Caironi, Catherine Girard et Patricia Antoine selon les besoins.

Le bilan de la restauration est positif avec 800 repas en moyenne servis par mois avec une forte affluence le mardi et le jeudi avec 50 repas voire certains jours plus de 60 repas. Nous avons aussi une moyenne de 300 goûters servis par mois.

Pour les mercredis, nous constatons aussi plus de monde à la restauration soit une moyenne de 15 à 20 repas servis.
La venue des enfants de Pierreville explique en partie cette affluence.

Les Temps d'Accueil Péri-éducatif T.A.P.

Pour la deuxième année, les **TAP** se sont déroulés le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 (soit une 1h).
Des grands TAP sont toujours proposés le mardi soit deux heures (15h30 à 17h30) pour permettre aux enfants de se déplacer sur les structures de Neuves-Maisons : Piscine et La Filoche (médiathèque, bibliothèque et ludothèque) et pour les activités ludiques d'anglais.
Le taux de participation aux TAP est de 78% en maternelle et 75% en élémentaire.

Les activités ont été encadrées par :
Trois bénévoles :
Bernadette Mangin, Nathalie Aubrun directrice de l'école maternelle et Patrick Deshaires.

Des animateurs extérieurs :
- Julie, Charlène et Mathieu de l'association ZACK (Zacharie Académy) qui proposent des activités ludiques en anglais.
- Isabelle Labbé de l'association Isacréa qui propose aux enfants la création de bijoux.
- Stéphanie Honoré de l'association Vie Vert accompagnement au bien être qui propose des ateliers de relaxation.

Sans oublier :
- **Les agents du périscolaire municipal** (Sybille , Christelle, Patricia et Lucie)
- **Les ATSEM** (Catherine et Sandrine).
- **Les animateurs extérieurs** de La Filoche et de la CCMM

Et Françoise qui supervise tout ce petit monde et fait les remplacements.

Merci aussi à tous les parents, grands-parents qui sont intervenus en renfort pour la piscine et la Filoche.
Cette année, comme prévu dans le projet éducatif, un bilan à été établi auprès des enfants, des parents et des animateurs.

Bilan des questionnaires T.A.P des enfants en primaire

75 enfants de primaire ont répondu au questionnaire des T.A.P. avec l'aide de leur institutrices (teurs) que l'on remercie.
68 enfants sont contents du déroulement des T.A.P. Pour eux la durée des T.A.P. est pour moitié trop court, l'autre moitié juste ce qu'il faut.

Atelier chorale, perles, peinture : aiment pas trop.
Atelier "timbré", playmaïs, bande dessinée, percussions, papier mâché, vitraux, équilibre et posture, tresses et bracelets coton, connaissance du territoire : aiment un peu.
Atelier piscine, découverte, basket, cuisine, jeux de société, anglais, relaxation, fil tendus, jeux extérieur, bijoux, jeux sportifs, ping-pong, papier crépon, dessin, autour du monde, animaux au cœur de nos vies, expression théâtrale : la majorité aime beaucoup.
69 enfants sur les 75 ayant répondu aiment l'atelier Filoche.

Bilan des questionnaires T.A.P des parents primaire et maternelle

Réponses : environ 26 bulletins qui comprennent plusieurs enfants, soit environ plus de 30 enfants sur une moyenne de 120.

Ils ont tous inscrit leur enfant pour l'année, dans l'ensemble tous estiment avoir été suffisamment informés sur les TAP.
Pas d'évolution dans l'opinion des rythmes scolaires.
Tout le monde est satisfait de l'horaire même pour les grands TAP.
Si cela devenait payant : 13 seraient pour, 11 contre. Dans le cas où les TAP seraient payants les parents de Pierreville demandent à ce que l'heure du bus soit avancée à 15h30.
Les parents ayant répondu sont tous satisfaits des ateliers proposés.

Bilan des questionnaires T.A.P des animatrices(teur) primaire et maternelle

**Dans certains groupes, les enfants sont excités après l'école. Il leur manque leur 10 minutes de récréation qui ne sont pas toujours évidentes pour les enseignants de primaire mais très importantes pour les animatrices car l'enfant a besoin de souffler.*

**Au départ, les animatrices pensaient que 1h de TAP c'était trop court, mais en fait c'est très bien et suffisant. Les enfants ne participent pas forcément aux activités qu'ils aimeraient et voudraient... du coup c'est une difficulté car l'enfant est là par obligation. Mais dans la vie, il ne feront pas toujours des choses qu'ils aimeront. La frustration fait partie de l'éducation. Même en proposant aux enfants des choix comme pour la session 6 de cette année, nous n'avons pas pu tous les satisfaire ce qui a provoqué chez certains parents un mécontentement et donc des suspicions de favoritisme, ce qui n'est évidemment pas le cas.*

**Ils serait bon de mélanger les classes afin que les enfants ne soient pas toute la journée avec leurs camarades et il est plus facile de responsabiliser les grands par rapport aux plus jeunes.*

Au cours des deux dernières sessions, nous avons déjà testé la mixité d'âge et face à son succès nous le feront systématiquement pour 2016/2017.

**Les animateurs extérieurs ont apprécié le changement de groupe toutes les six semaines car du coup les enfants étaient toujours intéressés par l'activité.*

**Pour les maternelles, les animatrices ne travaillent pas en période de six semaines. Une certaine souplesse est maintenue pour le biens être des petits.*
Cette façon de fonctionner permet également de concevoir leurs activités en fonction des circonstances, par exemple pour la fête de l'école, du temps, s'il fait beau, ce sont des activités extérieures qui sont proposées, à l'intérieur en cas de mauvais temps. Elles s'adaptent également à la période, parce que la fatigue des enfants n'est pas la même suivant le moment de l'année. Ce dispositif leur permet également de diversifier le plus possible les activités.

Le coût des Temps d'activités péri-éducatifs

Pour l'instant les TAP sont toujours subventionnés en partie par l'État ainsi que par la CAF. Pour l'année 2016/2017 ils restent donc gratuits. Hors aides le prix de revient moyen est de 7,36€ par séance et par enfant.Après déductions des subventions, le reste à charge pour la mairie est de 3,42€ par séance et par enfant.

Les perspectives

Pour l'année 2016/2017, les TAP avec les bénévoles et les intervenants extérieur sont reconduits pour :

- **l'atelier anglais** avec Charlène Zacharie
- **l'atelier bijoux** avec Isabelle Labbé
- Bernadette Mangin, Nathalie Aubrun et Patrick Deshaires en tant que bénévoles
- Stéphanie Honoré n'interviendra plus sur l'année complète mais peut être sur une ou deux sessions.

Pour la rentrée les enfants auront aussi un TAP allemand et un TAP musique avec Bénédicte Claudepierre intervenante extérieur. Un ou deux services civiques interviendront aussi sur les TAP.

Pour la maternelle, Sandrine et Nathalie travaillent en binôme et Lucie complète l'équipe. Lorsqu'il manque des personnes, à plusieurs reprises des parents sont venus aider.

Pour la prochaine rentrée, il sera envisagé de proposer systématiquement et moins occasionnellement l'aide des parents, Ainsi ceux qui souhaiteraient venir voir comment se déroulent les TAP avec leurs petits et donner un peu de leur temps pourront venir aider l'équipe. ■

✱ Zoom

À Pulligny on est trilingues !

Enseignées à l'école ou transmise à la maison dès le plus jeune âge, les langues étrangères ouvrent aux enfants bien des horizons. De part leur "plasticité auditive" les enfants de maternelle et de primaire sont très réceptifs à cet enseignement.
En effet la recherche a montré que, plus un enfant est jeune, mieux il perçoit et restitue des sons différents de ceux de sa langue maternelle.
Vers 12 ans, déjà, cette capacité s'amoindrit. En somme, "commencer tôt, c'est parler mieux", quelle que soit la langue et c'est aussi mieux "former son esprit" à l'apprentissage d'autres langues. Cet apprentissage doit évidemment se faire de manière ludique et pédagogique. Les TAP sont l'occasion d'un apprentissage sans obligation de résultat, les enfants apprennent sans pression et ça marche! Le TAP Anglais l'année passée a eu un franc succès.

Eu égard à notre proximité avec l'Allemagne et vu les nombreux postes qui seront à pourvoir dans les années à venir dans ce pays, il nous apparaît comme une opportunité que de proposer également à nos enfants une initiation à l'allemand, afin qu'ils apprivoisent cette langue et puissent choisir de l'apprendre ensuite au collège. À leur niveau les TAP préparent l'avenir de nos enfants en les encourageant au trilinguisme français-anglais - allemand.

Rappel du rythme des enfants pendant le temps méridien

Nous avons réorganisé le temps de midi depuis le printemps 2014.

* Les enfants de primaire à la sortie de 12h restent dans la cour pour jouer jusqu'à 12h15. Après le passage aux toilettes et lavage des mains à l'école, les enfants rejoignaient la restauration. Après le repas, chacun repasse aux toilettes table par table. Bien souvent en dehors du vendredi, il reste peu de temps, donc des discussions sur différents sujets sont abordés avec les enfants : la citoyenneté, le respect de l'autre, les injustices et bien d'autres en fonction de l'actualité et de leur journée. Le vendredi, des jeux calmes sont proposés : jeux de société, jeux éducatifs , jeux de rôle, jeux de plein air....
Retour en classe pour 13h20 le lundi, mardi et jeudi et 13h35 le vendredi.

* Pour les enfants de maternelle : arrivée à la restauration dès la sortie de l'école, à 12h, ils mangent dans un calme relatif car les primaires n'arrivent que vers 12h20. Pour une meilleurs organisation et profiter des nouveaux locaux adaptés, les enfants repartent au périscolaire pour le passage aux toilettes et pour laver leurs mains. Les petits vont rejoindre leur école pour aller à la sieste entre 13h et 13h10 et les moyens-grands sont dirigés dans la salle du périscolaire pour écouter une histoire .(temps calme) jusque 13h20 le lundi, mardi et jeudi et 13h35 le vendredi.

Mercredi: Pour la 7° année, l'ouverture des mercredis s'est poursuivie dans les mêmes conditions que l'année précédente.

Pour respecter le rythme de chaque enfant, après le repas, les plus jeunes font une sieste jusque 14h30. Pendant le même temps, les plus grands fond un temps calme : lecture, devoirs, coloriage etc... Différentes activités sont ensuite proposées.

- Quelques sorties entre Deux Eaux et entre deux averses pour cette année!!!
- Des sorties cinéma et spectacle à la Filoche à Neuves-Maisons grâce à la mise en place des autobus gratuits de la CCMM
- Des après-midi contes et diverses activités avec les bénévoles de la médiathèque de Pulligny
- cuisine : préparation goûter, crêpes, gaufres, tartes aux fruits de saison
- Bricolage pour marché de Noël, fête des mères, des pères etc...
- Voyage de fin d'année à Fraispertuis

Retour sur les activités

- Semaine du goût du 12 au 16 octobre avec des repas italiens établi par Elior. Comme tous les ans différents types de pains ont été proposés à la restauration.

- Courant du mois d'octobre l'animation « graines de détectives » qui participe à l'éducation et à la bonne alimentation des enfants à été organisée pendant le temps calme de la restauration. Les loupiots détectives ont menés donc l'enquête pour résoudre des énigmes et pour gagner le concours.

- Le jeudi 19 novembre c'est la journée orange, l'agrume et la couleur. Les enfants ont joué le jeu et chacun avait un signe distinctif orange.

- Dimanche 29 novembre spectacle des enfants de maternelle qui sont en atelier TAP Danse avec Françoise ont montré leur talent au cour du repas du CCAS.

- Le jeudi 3 décembre, Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants de la restauration. Il leur a distribué des friandises offertes par la commune. Environs 70 enfants ont participé à l'événement.

- Le vendredi 4 décembre les Loupiots ont participé au Téléthon en venant prendre leur petit déjeuner solidaire au périscolaire.

- Vendredi 11 après-midi et samedi 12 décembre le matin, septième Marché de Noël dans la salle du Foyer Culturel. Une très bonne réussite qui a été préparée par les enfants en atelier TAP, les mercredis et par les animatrices ainsi que quelques parents et grands parents que nous remercions chaleureusement et spectacle de danse des maternelles, chorale des primaires et chant anglais étudié aux TAP. Un spectacle pour découvrir le travail effectué pendant les TAP.

- Jeudi 17 décembre : repas de Noël à la restauration avec la venue du Père Noël dont la hôte était chargée de jouets et de jeux de société pour les enfants du périscolaire. Ces jeux ont été achetés avec une partie de l'argent du marché de Noël.
Les plus jeunes se sont fait une joie de déballer ces cadeaux qu'il a bien fallu laisser pour retourner en classe!

- Jeudi 7 janvier 2016 nous avons fêté l'Épiphanie à la restauration scolaire. Nos rois et reine d'une journée étaient : Simon et Emma, Arthur et Jeanne, Nathan et Juliette, Jules et Emma, Mathéo et Françoise sans oublier la reine Julie et la princesse Laure.

- Mercredi 20 janvier sortie des Loupiots au cinéma à la Filoche pour y voir “le vilain petit canard”.

- Mercredi 27 janvier sortie des Loupiots

à la ferme pédagogique de Stéphane Peultier à Pierreville.

- Mercredi 3 février les Loupiots ont été reçus à la médiathèque pour écouter des histoires avec le kamishibaï (théâtre en image d'origine japonaise)
- Vendredi 26 février le carnaval du périscolaire a envahi les rues avec le thème des personnages célèbres.
- Mercredi 23 mars les Loupiots se sont rendu à un spectacle "Mac et le Géant" à la Filoche
- Vendredi 20 mai petit spectacle de théâtre offert à la restauration par les 25 enfants des TAP théâtre.
- Samedi 28 mai Kermesse du périscolaire dans la cour des locaux école/périscolaire
- Tous les mardis du mois de mai, les enfants de primaire ont participé à l'animation « zéro gaspillage dans les assiettes » avec la participation des étudiants de 1ère année à l'ENSAIA et le concours de la CCMM. Différents jeux ont animé le temps de midi : jeu du post-it, concours d'affiches et concours d'inter-tables. Pour une moyenne de 34,5 enfants de primaire sur 14 jours de restauration, la quantité de déchets s'est élevé à 27,255 kg soit 57 grammes par enfant et par repas. Les enfants avaient compris l'enjeu et étaient fiers de leur score. Chacun a reçu le diplôme d'honneur de lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Mercredi 29 juin sortie de fin d'année à Fraispertuis City l'après-midi, horaire oblige.
- Mardi 05 juillet fête de fin d'année à la restauration pour le départ des CM2 avec Champomy et bonbons. ■

Zoom

Gaspillage alimentaire : Pulligny bon élève

À la restauration scolaire de Pulligny nous sommes attachés à lutter quotidiennement contre le gaspillage alimentaire. Cela se traduit par les bonnes pratiques suivantes :

- *un service individualisé en fonction des enfants qui viennent chacun se faire servir en fonction de leur appétit*
- *une éducation au goût : on goûte avant de dire qu'on n'aime pas*
- *une vigilance à la qualité des mets proposés avec un cahier de liaison et une réunion tous les 3 mois avec le prestataire (Elior)*
- *la récupération des restes (pain, yaourts, fromage, fruits...) qui sont soit resservis à la cantine un autre jour soit au goûter du périscolaire.*

Dans les écoles primaires, on estime que la quantité moyenne de pertes et gaspillages alimentaires est de 120g/repas répartis de la façon suivante : 50g/repas générés par le personnel de cuisine et 70g/repas par l'écolier. Nos repas étant préparés par un prestataire extérieur on ne génère pas de déchets de cuisine, en revanche les bonnes pratiques des Loupiots nous amène à avoir un gaspillage mesuré à 57g par enfant et par repas soit 19% de moins que la moyenne.

Rappel des horaires du périscolaire et de la restauration :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7h à 8h45 *périscolaire*
de 12h à 13h30 *restauration*
de 15h30 à 16h30 *TAP*
de 16h30 à 18h30 *périscolaire*
Le mercredi de 7h à 8h45 *périscolaire*
de 12h à 13h30 *restauration*
de 13h30 à 14h *périscolaire*
de 14h à 17h *centre aéré*
de 17h à 18h30 *périscolaire*

Pour tous renseignements sur le périscolaire ou la restauration contacter Françoise, la directrice au 06 08 05 59 51 tous les jours de la semaine aux heures d'ouverture ou par mail : **restodesloupiots@pulligny.fr**

La nouvelle déchetterie

En attendant le remplacement de la déchetterie de Neuves-Maisons qui était totalement saturée, les habitants de Pulligny pouvaient utiliser les déchetteries de la métropole du Grand Nancy. À partir de la fin d'année ils iront dorénavant à la nouvelle déchetterie de la CCMM, située Parc Moselle rive gauche. Les cartes d'accès aux déchetteries de la métropole ne seront plus valables à partir du 1er janvier 2017.

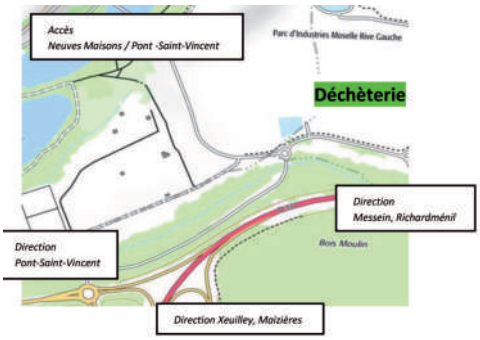

Juillet 2016

Les travaux de la nouvelle déchèterie ont débuté, Parc Moselle Rive Gauche depuis le 18 mai 2016 sous la responsabilité de l'architecte Jean Tourneux et du maître d'œuvre BEA Ingénierie. Cet équipement devraient à terme remplacer l'actuelle déchetterie située quai Cugnot à Neuves-Maisons. D'un coût global d'environ 938 000 € TTC, cet outil de gestion des déchets ménagers est financé à la hauteur de 240 000 € par l'Ademe et pour 175 304 € par le Conseil Départemental. À partir du 1er janvier 2017 seront aussi évités les 71 000 € annuels versés à la métropole du Grand Nancy pour l'utilisation de ses déchèteries.

Dans un premier temps, l'entreprise COLAS a réalisé les terrassements permettant de constituer la plate-forme qui accueillera les locaux du gardien de déchetterie ainsi que les locaux de stockage de produits spéciaux. Cette plate-forme est constituée de matériaux du site grâce au modelage du terrain et par des matériaux d'apport dans une moindre mesure. DEKRA, en charge de la coordination de la Sécurité et Protection de la Santé (SPS) suivra toutes les entreprises qui interviendront sur ce chantier.

Actuellement, les murs des quais de déchargement sont en cours d'installation. 9 quais seront ainsi créés. Ils accueilleront notamment les gravats, les déchets verts, le tout-venant, le bois et la ferraille.

Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à la mi-novembre.

Mise en œuvre des murets de quai

Août 2016

Pour faciliter le travail des prestataires de services d'une part et pour sécuriser les espaces accessibles au public, deux espaces de circulations ont été conçus : La circulation périphérique permettra aux prestataires de services d'accéder aux locaux des déchets spécifiques et aux bas de quais sans gêner les usagers et de procéder aux enlèvements de déchets ou aux rotations de bennes en toute sécurité. La circulation intérieure en sens unique sera réservée aux usagers. Cette voie de circulation a été élargie le long des bâtiments accueillant les déchets spéciaux de manière à pouvoir stationner de manière temporaire au niveau des bâtiments. De même, de larges espaces au droit des bennes seront dédiés au stationnement pour permettre le déchargement des déchets au plus près des bennes. Une barrière à l'entrée facilitera la gestion des afflux d'usagers. Par ailleurs, une réflexion est actuellement menée pour l'accueil des professionnels. Une enquête est menée auprès des professionnels utilisant l'actuelle déchetterie quai Cugnot. ■

Ébauche d'une voie dédiée aux prestataires de services (à droite) et des voies d'accès dédiées aux usagers (au milieu et à gauche)

Les points d'apport volontaires

La collecte en porte-à-porte permet de récupérer davantage de matériaux recyclables, elle coûte aussi beaucoup plus cher : 50% de plus que le tri en apport volontaire, selon l'Ademe. Les éco-organismes plaident donc pour le développement de l'apport volontaire et misent sur l'offre d'un meilleur service pour favoriser l'acte de tri. C'est dans ce contexte qu'un nouveau point d'apport volontaire sera prochainement mis en place à Pulligny.

Les emplacements d'Apport Volontaire de notre commune sont les suivants :

- Route de Pierreville (Bornes Verre Papier, Textile, Déchets Verts et Tonte)
- Avenue du Tricourt (Bornes Verre et Papier)
- Un nouvel emplacement (Bornes Verre et Papier) est prévu à l'espace Entre 2 Eaux.

Merci de respecter la tranquillité du voisinage : Pas de dépôts de verre entre 21h et 7h.

Bon à savoir :
Jeter son verre dans la poubelle traditionnelle au lieu de le trier coûte 7 fois plus cher à la collectivité !

LA VIE SCOLAIRE

MUSIQUE

/ PAR **NATHALIE AUBRUN**

Une année à l'école maternelle

Cette année 2015/2016 a été placée sous le signe des sens, des émotions. Les enfants ont senti, touché, regardé et observé, écouté des bruits, de la musique, goûté. L'automne offrant ses richesses, ils ont découvert au détour d'une promenade des "Pieds-bleus", des noix et des pommes qu'ils ont ramassés. Les trésors emportés dans les poches et dans les bras ont été transformés en fricassée de champignons, crêpe aux noix et jus de pommes.

Saint-Nicolas

Puis vint le moment de recevoir Saint-Nicolas. Chaque classe lui avait préparé des petites surprises, des chansons pour les plus petits, une pièce de théâtre avec des marionnettes, écrite et jouée par les plus grands d'après le conte "Hansel et Gretel". Puis avec les moyens, tous ont chanté une chanson tirée d'un conte musical : M le méchant. Saint-Nicolas, qui n'était pas venu les mains vides, a ravi les enfants avec ses bonbons, ses chocolats et son pain d'épice. Nous avons terminé cette matinée festive avec de bonnes brioches en forme de bonhomme qui venaient de la boulangerie de Pulligny.

Par une journée ensoleillée, nous pouvions apercevoir dans les rues de Pulligny un déplacement de petits êtres étranges. Mais oui ! C'était le carnaval annonçant le printemps et chassant l'hiver. Une belle collaboration entre parents et équipe pédagogique a permis cette réussite. Une fée, leur maîtresse, toute de rose vêtue dirigeait les petits, qui, perruques hautes en couleur, fabriquées à l'école, sur la tête, sont devenus le temps d'une journée, jardinier, haricot, épouvantail, cow-boy, princesse… dans des costumes imaginés par leurs parents.

Quant aux moyens et aux grands, ce sont deux méchants des contes qu'ils ont incarnés : Les ogres et ogresses et les sorciers et sorcières. Quelle joie de pouvoir faire des grimaces et jouer les méchants "pour de faux" bien sûr. Merci aux parents, à Sandrine, Catherine et Laurent pour leur implication.

Musée de la poupée

C'est à Etain dans la Meuse que toute l'école est partie découvrir l'univers de la poupée française Jean PetitColin. Là encore la visite s'est faite sous forme de jeux qui devaient solliciter les sens. Retrouver des animaux dans une vitrine, toucher pour initier les enfants aux différentes matières qui composent les poupées, écouter des bruits et retrouver des métiers illustrés dans les vitrines par des poupées. Sentir, car la vanille est la marque de fabrique de la société. Les enfants, les yeux bandés ont tenté de retrouver le goût des madeleines. Après un joyeux pique-nique, un des moments préférés des enfants, ils ont, pour les petits, fabriqué des doudous et pour les moyens et les grands, construit des culbutos.

Jardin des sens

Enfin, nous avons terminé l'année par un déchaînement de sens. Dans le jardin de l'école, un parcours pieds-nus a été imaginé par l'équipe pédagogique aidée par la maman et le papa de Lola. Une entreprise locale a fourni gracieusement la matière première, cailloux de différentes tailles, sable…

Comme les ogres et les sorciers n'avaient pas fait assez peur à l'hiver lors du carnaval, c'est sous la pluie qu'a débuté la fête, pour s'en protéger, une forêt de parasols a été plantée, offrant une explosion de couleur à défaut de soleil. Les enfants aidés de leurs parents ont décoré des planches pour en faire des totems qui ont été disséminés dans le jardin, pour le plus grand plaisir des yeux. Enfin des instruments de musique inventés et fabriqués à l'école sont venus ponctuer la fête de quelques improvisations sonores.

Dans une partie du jardin, qui avait été préparé par le papa d'Olivia, parents et enfants pouvaient venir repiquer un plant choisit avec soin à la maison, un moment chargé de SENS.

Dans la salle de motricité, c'est encore l'ouïe qui a été mise à l'honneur, mais avec de vrais instruments apportés en partie par Agnès Hazard la maîtresse des petits et par la maman d'Alice. Elles ont toutes les deux fait découvrir aux enfants le violoncelle, l'accordéon, la guitare, le piano, la flûte, le djembé....

Dans la cour de récréation, libre cours à l'imagination. De la paille apportée par la maman de Léa avait été déposée au sol devant un décor champêtre peint par les enfants. Dans une carriole, un paysan fabriqué par Rose, la fille de Sandrine, regardait la scène de liesse. Sous un chapiteau des jeux sensoriels attendaient les visiteurs. A midi, les parents avaient confectionné pour illustrer le dernier des sens, le goût, un apéritif aussi diversifié qu'abondant et bien évidemment délicieux. Encore merci à tous.

Cette année, les grands et les moyens ont participé aux séances de piscine. En effet, nous avions 3 accompagnateurs agréés, ce qui était extrêmement confortable. Les enfants étaient répartis en 5 groupes dont un groupe avec trois enfants, les plus craintifs. En quelques séances, ils ont retrouvé les copains. Nous remercions les accompagnateurs agréés pour leur disponibilité. Pour l'année prochaine, 2 personnes se sont proposées, une qui a déjà l'agrément et l'autre va participer au stage.

Toute personne désirant venir accompagner un groupe à la piscine, peut se faire connaître auprès de la directrice de l'école. Le stage se déroule sur deux jours avec une partie pratique et une partie théorique. Il a lieu aux alentours du mois d'octobre. Nous irons à la piscine pendant le dernier trimestre de l'année scolaire, le vendredi matin.

"Le point de vue des parents"

Les parents d'élèves déléguées, qui cherchaient à créer un lien avec les autres parents, ont eu l'idée de créer un journal : "Le point de vue des parents". Il s'agit d'y inscrire ce qui peut être utile aux parents, des informations comme les explications du fonctionnement de l'école, un compte rendu du conseil d'école, des conseils pratiques sur les poux, la télévision... Le journal permet également aux parents de pouvoir s'exprimer sur leur ressenti face à l'école. Vous pouvez trouver le 3ème et dernier numéro à la mairie de Pulligny.

Nous espérons tous, que des parents, continueront de faire vivre le journal. Idées, articles, envie de voir aborder un sujet... toutes les propositions seront les bienvenues.

Une école ouverte...

Toute l'équipe pédagogique souhaite que la maternelle des grandes vignes, soit un endroit où les enfants s'épanouissent sereinement. Mais, ce ne sera pas un lieu hermétique, l'école se veut ouverte vers les familles, le périscolaire, l'école élémentaire...

Des projets doivent unir les différents acteurs de la vie d'un enfant. Pour qu'il grandisse bien, il faut qu'il sente que toutes les personnes autour de lui, lui offrent le même discours, la même harmonie, le même environnement bienveillant et cohérent. Un de nos objectifs pour l'année prochaine.

/ PAR **CÉLINE ALBANI**

L'école Ferdinand Aubert
Une année sous le signe du sport !

Cette année, les élèves de l'école Ferdinand Aubert ont pu participer à de nombreux projets sportifs. L'objectif fixé par l'équipe enseignante était le développement de la coopération et de l'entraide entre les enfants, à travers le sport, tout en favorisant le développement du goût de l'effort. Ainsi, les élèves ont pu pratiquer la natation, le ski, la voile, le vélo, la danse ou encore la course d'orientation !

La piscine

Comme chaque année, les élèves du CP au CM1 ont tous bénéficié d'une dizaine de séances de piscine.

La classe de neige

Les 44 élèves de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont eu la chance de partir en classe de neige à Montriond, à côté de Morzine en Haute-Savoie, du 5 au 11 mars 2016. Six adultes les ont accompagnés dans cette aventure : leurs enseignants, mais également Françoise Délivet-Deshaires, Denis Laurent et deux étudiantes de L'ESPE, Manon et Émilie. Cette semaine, riche en découvertes, a été l'occasion pour beaucoup d'entre eux de s'adonner pour la première fois aux joies de la glisse. Les débuts ont parfois été un peu laborieux, mais tous ont finalement adoré cette activité et sont rentrés en arborant fièrement une médaille. Cette classe de neige fut aussi l'occasion de découvrir (ou redécouvrir) des activités aussi variées et passionnantes que la balade en chiens de traîneaux, la randonnée en raquettes ou la construction d'igloos. Elle a enfin permis aux élèves d'expérimenter la vie en collectivité pendant une semaine et la séparation d'avec les parents. Une magnifique expérience, financée en partie grâce à la contribution des mairies de Pulligny et de Pierreville et de la coopérative scolaire.

La course d'orientation et le vélo

Cette année, l'école a bénéficié de l'intervention des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives de la communauté de communes Moselle et Madon, Jean-Yves Oudot et Vincent Vuillemard. Avec leurs conseils et leur participation, les enseignants ont organisé un cycle course d'orientation pour les CP et CE1/CE2 et un cycle vélo pour les CE2/CM1 et CM1/CM2

- Course d'orientation : les élèves ont bénéficié de 5 séances par classe. Ils ont d'abord travaillé sur la lecture de carte, avant d'effectuer des jeux dans la cour de l'école à partir d'indices. Un parcours dans le village leur a ensuite été proposé. Lors de la dernière séance, les élèves ont ainsi pu réaliser une vraie course d'orientation en étoile à Entre Deux Eaux, en parfaite autonomie !

- Vélo : ce cycle s'est déroulé sur 8 séances. Lors des premières séances, les élèves ont d'abord participé à des ateliers dans la cour pour travailler l'équilibre, la trajectoire et la propulsion. Ils ont ensuite passé l'APER, grâce à l'intervention d'un gendarme habilité, monsieur Sommer.

Les premières sorties sur route se sont déroulées dans le village, avant d'élargir aux villages voisins. Ce projet s'est terminé par une rencontre interclasses : 10 classes ont convergé vers le plan d'eau de Messein, à vélo. Une très belle journée! Pour ce projet, 9 parents d'élèves avaient passé l'agrément vélo afin d'assurer l'encadrement

des élèves lors des sorties sur route. Un grand merci à eux! Parallèlement à ces sorties, les élèves ont travaillé à la préparation d'exposés sur le thème du vélo. Leurs travaux ont été présentés à La Filoche de Neuves-Maisons.

Le projet danse

Comme l'année dernière, la classe de CM1/CM2 a participé au projet départemental danse, sur le thème de la "géométrie poétique". Ils ont travaillé dur pour présenter leur chorégraphie le 21 juin devant environ 200 personnes au centre culturel André Malraux de Vandoeuvre. Une très belle expérience, riche en émotions, où la solidarité et l'écoute entre élèves étaient absolument indispensables pour réussir. Le chemin a été difficile, mais pour un très beau résultat !

Le projet voile

En voile aussi la coopération est indispensable pour ne pas se retrouver à l'eau. Ainsi, les élèves de CP et CE1/CE2 ont eu la chance de s'initier à la voile lors de 3 séances à la base nautique de Messein. À 3 puis 2 par bateau, ils ont du apprendre d'abord à ramer, avant de mettre les voiles lors de la dernière séance… Pas toujours facile de se retrouver au milieu de l'eau avec un optimiste à manœuvrer. Émotions fortes garanties! En amont, les élèves avaient passé leur test kayak à la fin de leur cycle piscine, indispensable pour participer à ce projet. Tous, sauf 1 élève, ont réussi ce test : une belle réussite pour des élèves de cet âge!

L' ouverture culturelle et artistique :

En marge de ces projets sportifs, l'ouverture culturelle n'a pas été oubliée :

- Spectacles à la salle Jean l'Hôte : les élèves de CP et CE1/CE2 ont assisté à deux spectacles de très grande qualité cette année : Magic Wood et Ballet Bar.
- En novembre 2015, ils ont participé à l'atelier "Papier culte" à la Filoche de Neuves-Maisons et ont également visité le musée de Beaux Arts de Nancy.
- Toujours au mois de novembre, les CE2/CM1 ont participé à l'atelier les Grandes Découvertes au Musée lorrain tandis que les Cm1/Cm2 sont allés au Musée de l'Histoire du Fer de Jarville pour un travail autour de la machine à vapeur.
- L'école de musique de la Communauté de communes est intervenue trois fois à l'école pour faire découvrir les familles d'instruments aux élèves du CP eu CM1, l'occasion pour eux de « tester » certains instruments. Un concert leur a ensuite été proposé à la salle du Plan d'Eau de Messein.
- Cette année, les élèves volontaires ont participé aux cérémonies de commémoration du 11 novembre et du 8 mai dans les deux communes de Pulligny et Pierreville. Une vingtaine d'élèves se sont déplacés à chaque fois, témoignant de la prise de conscience progressive du devoir de mémoire.
- Enfin, l'année s'est clôturée par le concert "Ferdinand chante" le 1er juillet en l'Église de Pulligny, comble pour l'occasion. Les enfants ont interprété 12 chants au total, travaillés tout au long de l'année, sur le thème "Voyage dans le temps". Les enseignants ont ainsi "pioché" dans toutes les décennies, des années 50 à nos jours.

L'accompagnement des changements

Comme l'année dernière, deux moments d'échanges et de découvertes ont été organisés afin d'accompagner au mieux les plus petits et les plus grands pour la rentrée 2016 :

- Les élèves de CM2 ont passé une journée en immersion dans le collège Jacques Callot de Neuves-Maisons, le 22 avril 2016 : un moment très important, leur permettant de se projeter en expérimentant la vie au collège le temps d'une journée.
- Le 27 juin, les élèves de Grande Section ont été accueillis par leur future maîtresse de CP, afin de se familiariser avec leur futur environnement, pendant que les élèves de CP retrouvaient avec plaisir leur enseignante de maternelle.

L'implication des parents

Cette année, les parents se sont mobilisés au profit de la coopérative scolaire pour permettre aux élèves de vivre tous ces moments forts. En effet, le rôle de la coopérative est prépondérant pour aider à financer ces projets.

- Ainsi, au mois de février, un loto a été organisé permettant de récolter plus de 1 400 €, intégralement reversés pour le financement de la classe de neige.
- Le 1er juillet, à l'issue du concert, quelques 150 personnes sont venues partager le repas organisé dans la cour de l'école par une dizaine de parents bénévoles, permettant ainsi de récolter plus de 900€ pour le financement des activités pédagogiques. L'occasion également de partager un moment de convivialité avant de refermer les portes de l'école…

Plus généralement, tout au long de l'année, de nombreux parents ont donné un peu de leur temps pour accompagner les élèves lors des sorties scolaires. Un grand merci à eux! Merci également à la mairie pour son soutien, aux employés communaux, aux employés et bénévoles du périscolaire. Et enfin, merci aux enfants pour leur motivation, et bien sûr aux enseignants pour leur implication et leur professionnalisme!

LA VIE ASSOCIATIVE

/ PAR **CHRISTIANE MARCOS**

Le Comité des Fêtes

Activités Juillet 2015 à Juin 2016

Le bureau

Présidente :
Marcos Christiane

Trésorière :
Mangin Monique

Vice Trésorière :
Viol Florence

Secrétaire :
Dussaucy Alexandra

Secrétaire adjointe :
Dupays Christiane

Membres du CA:
ALVES Antonio, FOIS Guy, MANGIN Evrard, MORAUX Fanny, SCHMIDLIN Claude, VIRION Fernand

Sympathisant :
Jean-Marie Vanzo
Pour des raisons de santé, Laurence Alizant se retire.

Si vous êtes tentés, vous pouvez nous rejoindre. Nous nous réunissons en moyenne tous les 2 mois. Le Téléthon, la fête de la musique et celle du village sont les manifestations demandant un peu plus d'investissement.

Danse du coq > *3 août 2015*

La danse du coq et sa tombola ont eu un succès certain. Grâce aux dons des artisans, commerçants et associations, la grande majorité du public a pu repartir avec un lot... mais une seule personne a eu la chance de gagner un magnifique coq.
L' orchestre Claude Michel de Pulligny a animé la danse et une partie de l'après midi.

Téléthon > *week-end du 4,5 et 6 décembre*

Merci à toutes celles qui ont donné de leur temps : Alexandra, Christiane, Colette, Florence, Monique, sans elles le Téléthon ne pourrait pas être aussi réussi. Les petits déjeuners solidaires, les tours de side-car, la marche sont plébiscités par la majorité. Le concert donné par le groupe Guitare Sony n'a pas eu le succès escompté, cependant les guitaristes nous ont offert un beau spectacle. Cette année les enveloppes surprise ont attiré peu de personnes.
Résultat des manifestations : dons : 180€ recettes : 790€ total : 970€.
La marche intercommunale nous a emmenés à Bainville sur Madon où nous avons retrouvé les marcheurs de Viterne, Maizières, Pont St Vincent, Xeuilley, Pulligny et autres. 870€ ont été récoltés. En 2016, le Téléthon fête ses 30 ans. L' équipe du Comité cherche de nouvelles animations. Si vous avez des idées, nous sommes preneurs.

Concert E3M > *18 mars 2016*

L' école de musique de la communauté de communes (E3M) a débuté sa tournée de huit communes à Pulligny. L' ensemble vocal de cinq chanteurs, le chœur de 10 ados accompagnés par leurs camarades instrumentistes ont donné un concert d'une grande valeur artistique. Le public peu nombreux a passé une soirée agréable et n'a pas ménagé ses applaudissements. L' an prochain, venez nombreux, vous ne le regretterez pas.

Parcours du cœur > *3 avril 2016*

Cette année encore, marcheurs et amoureux des chiens se sont donnés rendez-vous pour venir en aide à la Fédération Française de Cardiologie qui lutte contre les maladies cardio-vasculaires par des actions de prévention et la recherche. Après une promenade de 2 heures dans Pulligny, le buffet offert par les membres du club canin fut apprécié de toutes et tous.
95,50 € ont été remis à la fédération française de Cardiologie.

Soirée Gospel > *16 avril 2016*

La chorale Gospel Mississipi dirigée par Jean-Marie Rothon rassemble une cinquantaine de choristes. Ce samedi 16 avril, une vingtaine de chanteurs et chanteuses nous ont emmenés sur les rives du Mississipi dans le sillage des esclaves noirs qui associent leur chant aux joies et peines de la vie quotidienne. Pour le public, cette musique d'espérance fut un moment de partage qui lui a permis d'oublier un moment ses soucis.

Fête de la musique > *vendredi 17 juin*

Le printemps pourri ne nous a pas rebutés. Le temps étant plus qu'incertain, nous avons déplacé la fête de la musique dans la cour de l'école. Les instruments, les musiciens, la buvette et le barbecue bien à l'abri sous les préaux, il ne restait qu'à dresser les marabouts pour protéger le public. Eh bien ! Croyez-moi, nous n'avons eu à déplorer qu'une petite averse !!!
Le groupe folk Galadriel a réchauffé le public avec ses sons acoustiques, ses rythmes de basses et batteries. Puis ce fut au tour de la Cage au Folk avec ses violon, guitares, bombarde, flûte irlandaise, chants. Les deux groupes nous ont ravis et entraînés dans la danse sur des accords de la musique traditionnelle celtique.

Merci à la communauté de communes Moselle Madon pour la subvention de 300€ accordée dans le cadre du FIC (fond d'investissement culturel) et la municipalité pour son aide technique et financière de 200€. ■

/ PAR **JEAN-PIERRE PONTARLIER**

L'ESVM

Entente Sportive de la Vallée du Madon Ceintrey – Pulligny - Voinémont

Composition du Comité

Président
PONTARLIER Jean-Pierre

Vice-présidente
JOLAIN Agnès

Secrétaire
JOLAIN Agnès

Trésorier
JOLAIN Laurent

Membres
Munier Gilbert, Lepiez Sandy, Arthaud Laurent, Reilhac Judicaël, Dussaucy Yannick, Trebla Mindy, Pontarlier Richard, Alves Da Costa Manuel, Reiser Dominique, Maréchal Fabrice, Barbier Yannick, Kister Jérome, Mitaine Mickaël.

Nos arbitres
Jolain Laurent
et Pontarlier Kévin

Le club

L'ESVM regroupe pour la saison 2015/2016 7 équipes réparties de la façon suivante :

1 équipe U8/U9 et 1 équipe U6/U7 : entrainées les mercredis à 17h par Reilhac Judicaël. Une très bonne participation pour l'équipe la plus jeune, soit les U6/U7. Concernant l'équipe U8/U9, dirigée par Mitaine Mickaël, elle a dû être arrêtée en cours de saison pour manque de joueurs à chaque rencontre. Très bonne saison pour les petits avec une bonne évolution dans la technique de jeu.

2 équipes U11 : entrainées par Dominique Reiser, Kister Jérome chaque mercredi à 17h. Ils sont également accompagnés lors des rencontres par Barbier Yannick, Maréchal Fabrice et Mitaine Mickaël. Fin de saison très difficile avec 2 forfaits car difficile d'avoir un effectif au complet entre les anniversaires des copains et un non respect de l'engagement des parents, cela demande beaucoup trop de gestion pour la préparation des équipes des rencontres du samedi après-midi. De bons résultats sont enregistrés malgré le manque de joueurs.

1 équipe U13 : entrainée par Lepiez Sandy et Alves Da Costa Manuel. Les résultats sont plus que satisfaisants, que se soit de la part des dirigeants ou des joueurs. Ils finissent premier en automne sans aucun match perdu. Ainsi une montée de la 3ème division en 2ème division pour le printemps. Et un beau parcours au printemps. Merci aux parents des joueurs pour leur implication et leur présence.

2 équipes Seniors :
Equipe 1 dirigée par Laurent Arthaud en première partie de saison et repris par Reilhac Judicaël puis par Mindy Trebla suite à décision du comité.
Equipe 2 dirigée par Reilhac Judicaël puis par Laurent Arthaud suite aux changements de la gestion de l'équipe 1.

Saison

Saison très catastrophique voir cauchemardesque pour les seniors. Après le maintien de l'équipe 1 et la montée de l'équipe 2 la saison dernière, cela s'annonce complètement différent pour cette saison. Seulement 5 points acquis la première partie de saison pour l'équipe 1. Début janvier une réunion a eu lieu suite aux résultats d'où le changement de dirigeant. Mais aucun investissement de la part des joueurs. Ils sont individualistes et très peu présents aux entraînements. Des points auraient pu être acquis si les joueurs avaient montré plus de sérieux.

Implication

Tellement trop de joueurs absents dans l'effectif de l'équipe 1 qu'il a fallu piocher dans celui de l'équipe 2, alors que celle-ci présentait des résultats plutôt corrects et principalement en première partie de saison. A force, nous avons dû déclarer l'équipe 2 forfait général car à un moment nous nous sommes retrouvés à un effectif de 18 joueurs pour 2 équipes. Si les joueurs étaient un peu plus impliqués au niveau physique, la première division aurait pu être conservée.

A 5 matches de la fin, Mindy Trebla a repris l'équipe 1. Nous comptons sur lui pour remotiver les joueurs et rendre un groupe de nouveau soudé. Nous félicitons l'ensemble des dirigeants et des joueurs

chez les jeunes pour leur participation et les résultats enregistrés.

Appel aux dirigeants

Nous rappelons que nous manquons de dirigeants au sein du club notamment pour les jeunes. Cela va être compliqué de gérer l'effectif si nous ne trouvons pas des personnes bénévoles pour les entraînements et les rencontres. Sans les jeunes l'avenir du club tombe, car c'est la relève. Sans bénévoles nous ne tiendrons pas. Une participation des seniors avec les jeunes lors des entraînements et des déplacements est demandée par les dirigeants. 3 seniors le font déjà avec les U13.

Nous repartons pour la prochaine saison avec 1 équipe U6/U7, une équipe U8/U9, 1 équipe U11, une équipe U13, une équipe U15 et une équipe seniors. Vous êtes tous les bienvenus, aussi bien joueurs que dirigeants. Merci de vous faire connaître auprès du Président ou de la Secrétaire si vous souhaitez nous rejoindre.

Concernant les communes attachées au club, monsieur le Maire de Ceintrey s'engage dans les travaux du terrain en particulier sur les vestiaires. Les installations seront présentes pour la suite du club.

On espère repartir sur de bonnes bases. Monsieur le Maire de Pulligny va voir pour remettre aux normes le terrain pour les jeunes et éventuellement les seniors lorsque le terrain de Ceintrey sera impraticable.

Bilan financier saison 2015/2016

(soit du 1er juillet 2015 au 30 juin 2016)

Recettes	
Subvention Ceintrey	1500,00 €
Subvention Pulligny	1500,00 €
Subvention Voinémont	350,00 €
Licences	3665,00 €
Bons CAF	100,00 €
Total	**7115,00 €**

Dépenses	
Ligue (engagements, licences, cartons, cotisations)	2389,20 €
District (engagements, cartons, forfaits, divers)	1277,10 €
Equipements, matériel terrain	3898,94 €
Lavage maillots	607,00 €
Téléphone terrain de Ceintrey	215,60 €
Frais arbitres	2394,36 €
Buvette	191,21 €
Divers (frais banque, coupe, soccer, Groupama)	436,06 €
Total	**11409,47 €**

Soit un déficit de 4294,47€

/ PAR **FLORENCE VIOL**

L'Aclef
Foyer rural de Pulligny

Caisses à savon 13/09/2015
Nous avons eu 23 sponsors qui nous ont permis organiser cette manifestation ainsi qu'une grande aide de la part de Xavier BIDON pour la paille tout au long du parcours et des différents bénévoles qui ont remorqué les caisses à savon sur le circuit toute la journée. Un grand merci à tous sans oublier tous les autres bénévoles. Malgré le temps maussade du matin pour les essais, le soleil est arrivé au bon moment pour le départ jusqu'à la fin de la journée. Grande affluence pour une première, demande de renouvellement.

Assemblée générale 11/12/2015
Il y avait environ 40 personnes présentes. Philippe RUPP (ancien président) a remercié tous les bénévoles, monsieur le Maire et les employés communaux pour leur soutien tout au long de l'année. Les Foyers Ruraux étaient présents (Gil DROUVILLE et Agathe PILLOT), nous les en remercions.

Marché d'automne 04/10/2015
Journée couverte et fraîche. Les exposants sont toujours aussi satisfaits. Les danseurs de country de Chaligny étaient venus faire des démonstrations et pour la joie des enfants, il y avait un château gonflable. Cette manifestation est toujours très attendue par les participants.

Bourse d'hiver 28-30-31/10/2015
Suite à la demande de plusieurs personnes, nous avons organisé cette année la vente le samedi pour que le maximum de gens puissent venir en profiter. Bien apprécié mais une autre demande nous a été suggérée pour faire de la vente directe du vendeur à l'acheteur. A créer.

Beaujolais nouveau 21/11/2015
Il y avait 75 participants qui ont toujours autant apprécié la soirée et l'ambiance. Déjà reprogrammé pour la fin novembre 2016.

Marché de Noël 12/12/2015
Ce voyage a été annulé car de nombreuses personnes se sont désistées en dernière minute à cause des attentats. Nous allons donc reprogrammer le marché de Trêves pour décembre 2016.

Moules / Frites 23/01/2016
Pour la deuxième édition, 92 personnes sont venues, toujours dans une bonne ambiance et déjà partantes pour l'année prochaine.

Loto 05/03/2016
Bonne participation. A renouveler.

Chasse aux œufs 28/03/2016
52 enfants ont participé, dont 7 enfants de moins de 3 ans, avec un temps pluvieux, cela ne les a pas empêché de partir à la récolte car ils avaient tout prévu, parka et bottes de pluie et leur bonne humeur.

Marche gourmande 17/04/2016
Pour la dixième marche, la pluie était au rendez vous pour la première fois. Les 410 marcheurs étaient bien arrosés et boueux. Pour l'occasion de l'anniversaire des dix ans, les participants avaient : apéritif, un bol de soupe maison, une tourte aux cuisses de grenouilles avec de la salade, du jambon braisé et ses haricots verts / pomme de terre, de la salade verte et du fromage ainsi que le gâteau d'anniversaire tout cela arrosé de boissons adéquates.
Au final, une surprise les attendaient, pour le dessert : le sosie de Johnny Hallyday qui à mis le feu dans toute la salle ! Les participants étaient émus et contents car beaucoup de fans parmi les marcheurs.

Salon démo & création 20/03/2016
Nouvelle manifestation avec la participation de 15 exposants. Les visiteurs ne connaissaient pas le système, ils étaient enchantés et attendent la prochaine date.

Broc'Vet 19/06/2016
Nouveau système de bourse aux vêtements enfants 0-16 ans et articles de puériculture vente en direct entre le boursier et l'acheteur. Il y a eu peu d'affluence à cause de la date (fête des pères). Malgré tout les personnes étaient contentes du nouveau procédé et demandent à le refaire.

Fête nationale 16/07/2016
Nous avons renouvelé la fête dans la cour de l'école primaire avec la descente aux flambeaux jusqu' « entre deux eaux » pour aller voir le beau feu d'artifice offert par la mairie, observé par beaucoup de personnes. Bonne ambiance dans la cour de l'école avec la participation d'une chanteuse encore bien appréciée par le public.

Marche nocturne
Une marche nocturne prévue et préparée, a été annulée à cause de désaccord de certains membres. Malgré tout cela, la manifestation nous est réclamée pour l'année prochaine.

Chorale
Cette année, 22 membres dont 2 nouveaux. Ils ont fait avec la participation du chef de chœur 2 concerts : un à Vaudémont et un autre à Houdelmont. Il y a toujours de la place pour toute personne voulant rejoindre cette équipe lors des répétitions le jeudi soir de 20h30 à 21h30 à la salle paroissiale. Se renseigner auprès de Denis Laurent ou Françoise Collinet.

Voyage Gerwiller
Ce voyage a été demandé et organisé par la chorale. Il était ouvert à tous. Il y a eu 44 participants. Un apéritif avec buffet froid les attendaient ainsi qu'une visite des caves. Ils ont improvisé un concert avec le chef de chœur. A refaire. ■

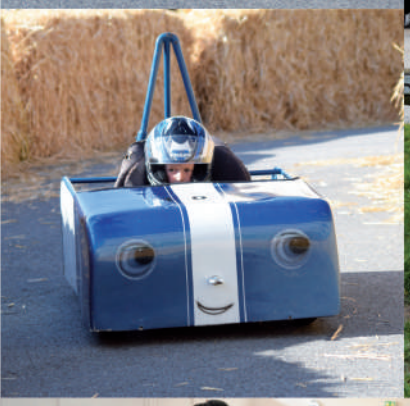

Bureau

Présidente
VIOL Florence

Vice-Président
LAURENT Denis

Trésorière
RONGVAUX Marie-Laure

Vice-Trésorière
BICHET Valérie

Secrétaire
BETIS Alice

Vice-secrétaire
LEBEL Dominique

Membres
BETIS Frédéric
DELAYEN David
NOWAK Laurent
ROUSSEL Ghislaine
RUPP Philippe
VIGNERON Alain
WIRTH Valérie

/ PAR **CEVAT YILDIZ**

Familles rurales

Un Mouvement au service des familles

Familles Rurales est le premier Mouvement familial en France. Composé de 3000 associations locales, il regroupe 180000 familles adhérentes. 45000 bénévoles et 20000 salariés animent le réseau. Le Mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Conseil d'administration :

Président
Cevat YILDIZ

Vice-président
Pierre Hector

Vice-président
Serge Deschaux

Trésorier
Delphine Contal Orditz

Secrétaire
Véronique Schweitzer

Administrateurs
Céline Bidon
Sandrine Caironi
Sylvain Claiche
Valérie Daussange
Catherine Rol

Les missions

Depuis plus de 60 ans, le Mouvement remplit différentes missions :
- Répondre aux besoins des familles
- Défendre leurs intérêts
- Accompagner les parents dans leur mission d'éducation
- Participer à l'animation des territoires ruraux

Dans près de 10000 communes, des familles réfléchissent et créent ensemble des services, animations et activités de proximité (voir carte d'implantation en téléchargement).

Les principales actions de Familles Rurales concernent :
- L'accueil de la petite enfance
- Les loisirs pour enfants
- Les actions en direction des jeunes
- La parentalité
- Les aînés
- La consommation
- La santé et l'environnement
- Les services à la personne
- La culture et les loisirs
- L'animation des territoires ruraux
- Relais Familles

Toutes ces actions se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.

70 ans d'évolution

Créé en août 1943, le mouvement Familles Rurales est fondé, dès l'origine, sur le principe d'une entraide entre les familles. Pendant le conflit mais également dans la période d'après-guerre, les familles vont se constituer en associations afin d'améliorer leurs conditions de vie.

La solidarité entre la ville et la campagne s'organise, se traduisant par des colis de nourriture aux citadins et l'accueil des enfants pour des séjours plus ou moins longs.
Dans les années 1950, de nouvelles activités se mettent en place : le service aux familles, le prêt d'appareils ménagers ou encore les "ruches" qui correspondent aux actuels accueils de loisirs. Afin d'aider les femmes dans la gestion quotidienne de la maison, le Mouvement lance les "comptes de la ménagère".

Un Mouvement en adéquation avec son époque

La décennie suivante est marquée par l'émancipation des femmes. Familles Rurales accompagne cette évolution en créant, dès 1967, ses « clubs féminins » dont le mot d'ordre est : « l'engagement grandit et libère, il faut encourager les femmes à oser ». Dans les années 1970, l'exode rural est à son apogée. Les associations Familles Rurales organisent alors des transports scolaires et des services de cantine pour les enfants dont le domicile est éloigné de l'école. En 1973, près de 50000 écoliers sont conduits par 1000 associations. Les centres de loisirs pour enfants et les clubs d'aînés se développement également pendant cette période. En 1977, on dénombre ainsi plus de 1000 "clubs joie de vivre" où se retrouvent les aînés pour échanger et partager des activités.

Les crises économiques rythment également les années 1970. Familles Rurales s'adapte à ce nouveau contexte économique afin de répondre, au mieux, aux besoins des familles. Le Mouvement devient ainsi association de défense des consommateurs en 1975. Il mène de nombreuses actions autour du crédit, de la gestion du budget, de la sécurité domestique mais aussi du surendettement ou de l'exclusion. Familles Rurales s'implique également dans le maintien des services, en particulier des services publics, et des commerces dans le milieu rural.

Les années 1980 sont marquées par le développement des « garderies familiales rurales ». Proposés par les associations locales, ces services permettent aux parents de mieux concilier leur vie familiale et professionnelle et aux enfants de s'épanouir.

Des années 90 à nos jours

Afin de répondre aux besoins des territoires ruraux, les associations Familles Rurales développent, au cours de cette décennie, des structures itinérantes d'accueil de la petite enfance. Dans les années 1990, le Mouvement met en place des lieux de rencontre en milieu rural. C'est d'abord, en 1992, la création des Relais Familles. Lieux d'accueil et d'écoute, ils permettent à chacun, au sein d'une commune, d'accéder à des informations, d'échanger et de partager un moment de convivialité. Puis, en 1998, des réseaux d'écoute des parents sont mis en place. Des groupes de parole se forment également afin de permettre aux parents d'échanger, de cerner et de mieux appréhender leur mission éducative.

Parallèlement à ces actions, Familles Rurales poursuit sa fonction de représentation des familles à tous les échelons (national, régional et départemental).

Qi Gong

Le Qi Gong est traditionnellement pratiqué en Chine depuis 5000 ans. Il consiste en un ensemble d'exercices énergétiques associant des mouvements

lents et fluides, une respiration ample et régulière et une concentration de l'esprit.Les bienfaits physiques et psychiques sont réels grâce à une meilleure circulation de l'énergie au niveau des méridiens (axes des points d'acupuncture). Cette activité est présente à Pulligny depuis plus de 15 ans. Patrick Schneider praticien confirmé, anime les séances les mardis soirs de 20h à 21h dans la salle de motricité de l'école maternelle. Venez essayer cette activité où aucun niveau physique n'est requis, où aucune performance n'est attendue. Chacun va au rythme de son corps.
L' année 2015 -2016 s'est déroulée avec sept participantes. Lors des dernières séances, Patrick les a initiées à la méditation de pleine conscience. Reprise de l'activité fin septembre. Le tarif est 168€/an. La 1ère séance est offerte.
Pour plus de renseignements, contactez Véronique Schweitzer au 03.83.25.07.29

Gym

Il s'agit d'une des plus anciennes activités de l'association qui connaît un succès sans faille depuis de nombreuses années. Si vous souhaitez garder la forme et entretenir vos abdos, fessiers, dorsaux… Travailler votre rythme cardio-vasculaire, gagner en souplesse puis détendre chacun de vos muscles, venez essayer. Les membres (une vingtaine d'adultes/ados) du groupe « gym » se retrouvent les mercredis de 20h30 à 21h30 à la salle du foyer culturel.
Madame Francine Labdant (prof de sport) propose des enchaînements de mouvements divers et variés en musique. Les exercices présentés sont réalisés en fonction des possibilités et du rythme de chacune, l'objectif des séances étant de maintenir voire d'améliorer notre condition physique en travaillant le corps dans sa globalité.

Yoga

Pour la 2ème année consécutive, l'association propose des cours de yoga. Devant l'engouement et la demande de l' année précédente, deux horaires sont proposés cette année : les lundis de 19h à 20h15 et les jeudis de 20h30 à 21h45, tous les deux dans la salle de motricité de l'école maternelle. Il y a 20 participants, dont plusieurs qui viennent aux 2 cours. Le tarif est de 150€ à l'année pour 1 séance par semaine et 300€ pour les 2 séances.
Les cours sont dispensés par Jacqueline Noyé, adapte de yoga depuis plus de 20 ans.Il ne faut pas d'équipement particulier, juste un tapis et des vêtements confortables. Le yoga peut se pratiquer à tout âge, il permet de trouver l'harmonie du corps et de l'esprit, il apporte des techniques qui permettent d'évacuer le stress et de rester en forme et enrichit la vie à tout âge.

Couture

Ce sont 6 participants qui se retrouvent régulièrement pour échanger sur leurs savoirs et savoirs faire, donner des astuces, partager des expériences en matière de couture. Avec une nouveauté cette année ou 1 samedi après-midi par mois, il est proposé un stage d'initiation à toutes les personnes qui le désirent. Les plus averties peuvent également participer afin de prendre quelques conseils auprès de l'intervenante diplômée.
A la rentrée courant octobre sera proposée une puce des couturières où comme durant une brocante les visiteurs pourront acheter du tissu, des produits de merceries et demander des conseils. La couture revient à la mode et nous constatons un engouement qui touche toutes les générations.
L'association réfléchit également afin de proposer cette activité à destinations de jeunes sous forme d'ateliers ou bien de séances dédiées les samedis après-midis.

Loto

Cette année le loto a réuni une centaine de personnes le dernier dimanche de janvier où durant un après-midi convivial les participants ont pu repartir avec des lots plus beaux les uns que les autres et tout cela grâce au hasard…. Vaisselle, panier garni, petit électroménager. En 2016 le gros lot a été remporté par une participante habituée. Elle a remporté un repas ainsi que 2 séances pour 4 personnes au bowling de Nancy et chez Pop Café. Un gros lot qui leur a permis de passer un moment convivial en famille et dans la région.

Brocante

Cette année la brocante a eu lieu au lotissement Le Tricourt, plus d'une centaine d'exposants s'était inscrit. La météo peu clémente des dernières semaines a eu raison de certains. Toutefois, durant cette journée une bonne étoile s'est posée sur la commune et tous les participants sont parvenus à passer entre les gouttes malgré les deux averses. Les plus courageux sont repartis satisfaits de cette journée et de sa belle organisation. Ce n'est qu'à l'issue de la manifestation que Zeus, Chac, Tlaloc, Cocijo, Tiripeme Curicaueri, Dzahoui, Tajin, ou encore Mu'ye a fait son apparition apportant son lot de gouttes mais ne dissuadant en aucun cas les organisateurs de ranger et laisser l'espace aussi propre qu'ils l'avaient reçu. La restauration était tenue par les membres de l'association facilement identifiables à leur tee-shirt orange, « couleur tonifiante et piquante qui insuffle une dose de bonne humeur et d'optimisme » à l'image des organisateurs. Un grand merci aux bénévoles qui nous ont accompagnés durant cette journée et sans qui elle n'aurait pas pu avoir lieu.

St Nicolas

St-Nicolas est venu rendre visite aux Pullinéens cette année sur son cheval accompagné de ses chevaliers. Là aussi, tradition oblige St-Nicolas en a profité pour faire le tour du village où avec Père Fouettard, le Boucher et Les 3 petits enfants il en a profité pour distribuer de nombreuses friandises à tous.
C'est à la salle du Foyer culturel que tout le monde s'est retrouvé ensuite pour déguster un goûter et assister à un spectacle proposé par AJM Spectacles.
Après-midis récréatifs
Après de nombreuse années et la fin des centres de loisirs à Pulligny, l'association grâce à sa stagiaire Justine DUMAS à proposé cette année pendant les vacances d'avril des après-midis récréatifs destinés aux enfants. Étudiante en école de sage-femme, Justine, dans

le cadre de ses études nous a accompagnés pour mettre en place cette activité axée autour des voyages. Elle a proposé des activités pour une dizaine de jeunes tous les après-midis. Face au succès de cette semaine, l'association réfléchit à renouveler l'expérience.

Vaisselle

Depuis toujours l'association propose à la location de la vaisselle pour les grandes occasions. En effet, nous ne sommes pas tous équipés pour organiser un repas ou une cérémonie pour 50, 60, 70 personnes voire plus. Avec tout le renouvellement de la vaisselle notre association sera en mesure de vous proposer tout le nécessaire pour accueillir une centaine de personnes lors d'événements importants (assiettes creuses, plates, verres à vin, verres à eau, flûtes, carafes, plats, ustensiles, percolateur, couverts, tasses à café, et un service pour réaliser vos cafés gourmands)

Pour tout renseignement contacter Sandrine Caironi.
L'association réfléchit à de nouvelles activités destinées aux jeunes, telles que la réalisation de bijoux, la composition de bouquets, la réalisation de pâtisseries... Nous nous tenons bien sûr à la disposition de tous si vous avez des idées ou des envies. Nous nous engagerons à étudier chacune des propositions et à offrir à tous, jeunes et aînés, le maximum de prestations.
L'association grâce à sa convention signée avec ANCV, accepte pour ses activités et ses voyages les chèques vacances et les coupons sports.

Depuis toutes ces années Familles Rurales agit et continuera d'agir en faveur des familles ET avec les familles. Grâce aux bénévoles que je remercie et à tous nos partenaires nous continuerons à faire de nos territoires et de notre commune un espace où il fait bon vivre et où chacun pourra s'épanouir pleinement grâce à l'entraide, la solidarité et la fraternité.

/ PAR **EVRARD MANGIN**

Le foyer Saint-Pierre

Le Foyer Saint Pierre n'est pas comme certains le pensent, un club de vieux. Bien au contraire, cela fait travailler les méninges, et enbtretient l'amitié. Nous nous retrouvons donc tous les jeudis après-midi de 14 à 16 heures à taper le carton (tarot, belote, scrabble, etc.) dans une joyeuse ambiance, agrémentée d'un petit goûter.

Toutefois un bémol vient assombrir notre avenir car personne ne vient franchir notre porte afin de remplacer les départs (décès ou maladies) malgré les efforts de tous les membres pour se faire connaître comme par exemple la fête des Rois offerte gracieusement au retraités du village, que d'ailleurs nous allons arrêter faute de combattants.
Pour terminer l'année civile et la cession, un repas nous réunis dans notre salle.

Encore une fois, je fais un appel aux bonne volontés pour venir nous rejoindre. Le jardin et la télé peuvent se passer de nous un après-midi dans la semaine.

/ PAR **JEAN FRANÇOIS RUTH**

L'atelier d'histoire lorraine

Excursion 2016 à Nancy

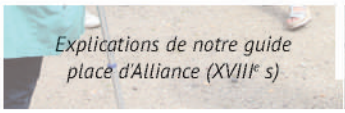

Explications de notre guide place d'Alliance (XVIIIe s)

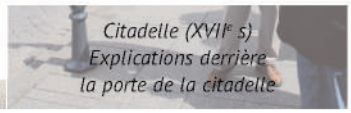

Citadelle (XVIIe s) Explications derrière la porte de la citadelle

Des séances mensuelles régulières

L'atelier d'histoire de la Lorraine poursuit son chemin. Les séances ont toujours lieu d'octobre à mai, tous les 3es mardis du mois à la mairie de Pulligny, de 18 à 20 h. Douze personnes sont inscrites dont une d'Autrey, une de Frolois et une de Voinémont. La participation aux frais de 10€ par personne et par an est restée identique. Face à une histoire lorraine complexe, on pouvait craindre lassitude et découragement. Mais le groupe est resté régulier et plutôt assidu. Nos travaux de cette année ont concerné la période de Charles III à la fin de la souveraineté lorraine, en 1766, il y a précisément 250 ans, à la mort de Stanislas Leszczynski. Comme les années précédentes, l'atelier s'est interrompu après la séance de mai, pour laisser chacun profiter pleinement de la période estivale.

Quelques activités nouvelles en 2016

Cette année d'autres activités que nos séances habituelles ont été organisées :

- Tout d'abord, un petit groupe s'est réuni quelques séances pour travailler sur les textes anciens et archives concernant plus spécifiquement Pulligny et les environs. Ce travail s'est interrompu en raison des travaux en cours aux archives départementales qui limitent l'accès aux lundis et aux mardis. Si possible, nous reprendrons les recherches locales en 2017 selon deux axes de travail : comprendre comment le village s'est constitué à partir du château, du moulin, de l'église et aussi des quatre pressoirs et des deux fours banaux, ainsi que du marché, rechercher les archives concernant plus particulièrement l'évolution de la vigne à Pulligny.

- Notre excursion a eu lieu le samedi 28 mai, en ville vieille de Nancy le matin, sous le soleil, et de la ville de Charles III et de Stanislas l'après midi, avec quelques gouttes de pluie. C'était le jour des 24 heures de la place Stanislas organisée par les étudiants et la plus grande partie de la place de la Carrière était bouclée. Nous n'avons donc pas pu parcourir toute la place, ni la rue des Écuries qui borde les anciennes fortifications construites par Charles III, le long du parc de la Pépinière actuel. La journée a cependant été très intéressante et le groupe a pu découvrir (ou redécouvrir) les richesses du patrimoine du Moyen Âge, de la Renaissance et du XVIIIe siècle à Nancy.

- Avec le soutien de la commune, deux conférences ont été organisées au foyer culturel, une donnée le 19 janvier par Nicole Moulin, conférencière au musée lorrain sur le thème "Quand, comment, pourquoi les Lorrains sont devenus français ?" à l'occasion du 250e anniversaire de la réunion de la Lorraine à la France (près de 100 personnes) et une donnée le 12 avril par le général Hérique, sur le thème "À la rencontre du comté de Vaudémont" (une cinquantaine de participants).

- Une visite de l'église de Pulligny a eu lieu le dimanche 19 mai. Elle était conduite par Thérèse Alba, avec une introduction de ma part sur l'histoire des seigneurs de Pulligny, fondateurs de l'église ; cette visite s'intégrait dans le programme estival « Trésors de Pays » de l'office du Tourisme de Toul en liaison avec les communautés de communes (Colombey, Moselle-Madon, Saintois...). L'église de Pulligny recèle un très riche patrimoine artistique et historique et une visite sera à nouveau réalisée au cours de l'automne 2016. La date sera communiquée dans le journal. Les projets de l'atelier d'histoire pour 2016-2017 : En 2016-2017, nous aborderons la dernière partie de l'histoire de la Lorraine, devenue française, en particulier les guerres et annexions qui ont marqué profondément notre terre frontière. Nous n'irons pas au delà de la 2e guerre mondiale. L'histoire de la Lorraine sera alors terminée mais le groupe pourra se consacrer au travail d'archives locales avec les personnes volontaires. Notre excursion de 2017 pourrait concerner un site en Moselle au cours d'un samedi du mois de mai. Cela reste à discuter au sein du groupe.

Après la rentrée, l'atelier redémarrera le 3e mardi d'octobre, c'est-à-dire le 18 octobre de 18 à 20 heures. Quelques personnes nouvelles ayant demandé à assister à nos séances, il était difficile de les inscrire alors que l'histoire que nous avons parcourue était déjà bien avancée. Pour cette raison, un deuxième groupe "débutants" sera organisé si le nombre de personnes intéressées est suffisant.

Notre monde évolue constamment, parfois paisiblement, souvent violemment, aujourd'hui comme hier. La connaissance de notre histoire ne permet évidemment pas de changer le cours des choses. Juste de savoir d'où nous venons et de mieux comprendre et respecter « ces frères humains qui avant nous vivaient ».

En nous donnant la vie, ils nous ont confié le monde. À mieux les connaître, nous pouvons mieux comprendre notre présent et mieux mesurer nos devoirs vis à vis des générations suivantes. Ce n'est déjà pas si mal...

Église de Pulligny
Statue de Saint Pierre (XVI^e s)

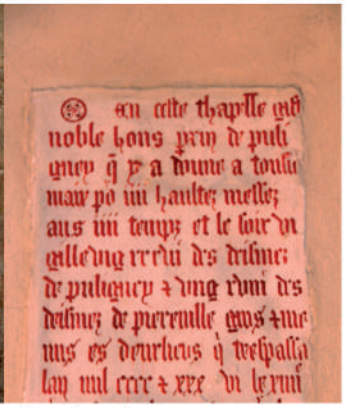

Église de Pulligny
Stèle de Perrin de Pulligny
(1436 ou 46)

Un patrimoine local ancien

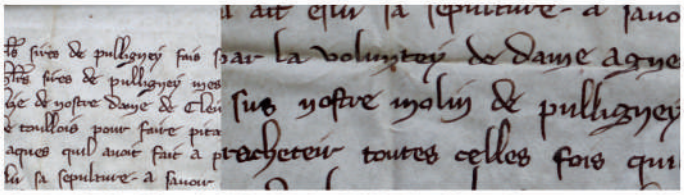

La seigneurie de Pulligny dans les sources anciennes

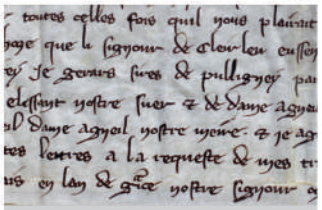

Parchemin de 1314 : "sur nostre molin de pulligney"

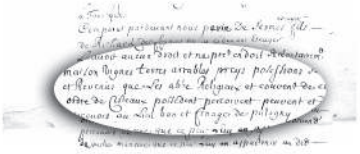

Texte en latin de 1240 (1204 selon Mgr Martin) traduit plus tardivement en français ancien : Mention de vignes possédées par l'abbaye de Clairlieu "au lieu ban et finage de Pulligny"

L'Histoire de Pulligny, Une histoire locale très riche

Grâce aux références bibliographiques de l'ouvrage Pulligny, étude historique et archéologique écrit en 1893 par Mgr Eugène Martin, savant historien né et inhumé à Pulligny, nous avons pu accéder aux parchemins du Moyen Âge (en peau, écrits en vieux français) disponibles aux Archives départementales (A D. 54 ; H 531) et en faire des photos.

- Nous avons ainsi examiné, par exemple, un parchemin de 1204 (ou 1240) évoquant les possessions de l'abbaye de Clairlieu à Pulligny, en particulier des vignes, et un autre de 1277, par lequel Agnès de Pulligny donne à l'abbaye de Clairlieu un muid de vin à prendre chaque année sur sa vigne, en échange d'une sépulture dans l'abbaye et la célébration de messes régulières. Un autre parchemin de 1308, indique que Gérard de Pulligny assigne à la même abbaye, et pour des motifs semblables, 40 sols de cens annuel à prendre sur son moulin. Ainsi nous avons pu vérifier « sur pièces » que la vigne est cultivée à Pulligny depuis plus de huit siècles et que le moulin de Pulligny et son bief existent depuis plus de 700 ans. Ce moulin a peut-être été utilisé pour broyer le chanvre car une chènevière existait au Trycourt. Les vignes de l'abbaye de Clairlieu à Pulligny ont donné le nom d'un lieu-dit de la commune nommé « En Moines » sur le cadastre.
- Le Pouillé de 1743 du diaconné du Saintois (AD 54 ; MS SAL art 15) a également été étudié. Il indique 1187 comme date de construction du château par Jean de Pulligny. Selon Mgr Martin, c'était un quadrilatère de 60 mètres de côté avec une tour à chaque angle, situé entre la rue Gaston Tavart et le Madon, sans doute détruit pendant la guerre de Trente ans (1618-1648). Il n'en subsiste que les soubassements et quelques noms et lieux-dits comme le Donjon, le Guéoir (bassin où on lavait les chevaux), la rue des Fossés (du château), ancien nom de la rue Gaston Tavart ou encore des parcelles du cadastre nommées Breuil (pré du seigneur) ou Corvée (travail obligatoire non payé).
- La maison seigneuriale de Pulligny a été prestigieuse, à la croisée de lignées féodales multiples, aux relations parfois mouvementées. Les seigneurs de Pulligny portaient comme armoiries « d'azur au lion d'argent, armé, lampassé et couronné d'or » (sur fond bleu, un lion blanc aux griffes, à la langue et à la couronne jaunes). La seigneurie s'étendait sur Voinémont, Ceintrey et Pulligny et les Pulligny ont acquis ultérieurement d'autres fiefs des ducs de Lorraine ou des ducs de Bar. Cette famille fut liée par mariage à de grandes familles princières, comme les ducs de Lorraine eux-mêmes, les princes de Salm et les sires de Joinville dont la clé de voûte d'une des chapelles à droite de l'église porte les armes. La pierre tombale en caractères anciens scellée dans la Haute chapelle de l'église indique la date de la mort de Perrin de Pulligny, le 24 septembre 1446. Il était le frère de Jean, fondateur de l'église. La maison des Pulligny s'éteignit peu après, vers 1466. Ses possessions furent partagées entre six maisons héritières (Salm, Haraucourt, Bassompierre...). Au gré des dots et héritages, ces « sixièmes » s'émiettèrent entre seize « seigneurs en partie » de Pulligny. Les livres de comptes des receveurs (AD 54 ; B 8318 et B 8332) illustrent la complexité du partage des revenus entre les six, puis seize, seigneurs, Salm, Haraucourt, Fénétrange, Parspergaire, Berman, Leclerc... dont certains n'en possédaient qu'1/250e. Les receveurs partageaient le produit des taxes, droits banaux et autres dîmes, amendes et impôts entre chacun des seize seigneurs selon des quotients attribuant à chacun une partie des revenus à percevoir sur un des sixièmes, ou sur plusieurs, comme les Salm qui prélevaient au total 5/8e des revenus totaux de la seigneurie de Pulligny. Si vous pestez en remplissant votre feuille d'impôts, respirez et souvenez-vous de nos malheureux ancêtres. La vie d'aujourd'hui n'est pas si moche que ça... vous ne croyez pas ?
- On a souvent bien du mal à situer les territoires du Saintois et de l'ancien comté de Vaudémont. La difficulté vient essentiellement du fait que les territoires politiques et religieux n'étaient pas identiques. Par exemple Pulligny appartenait au duché de Lorraine et non au comté de Vaudémont, mais sur le plan religieux, le Pouillé de 1743 rattache la paroisse de Pulligny au doyenné du Saintois. Vous pensez peut-être qu'aujourd'hui ceci n'a aucune importance. Pas sûr. Pulligny reste une commune intermédiaire entre Vézelise et Neuves-Maisons, entre ses communautés de communes de rattachement, celle d'hier, le Saintois, et celle d'aujourd'hui, Moselle-et-Madon.

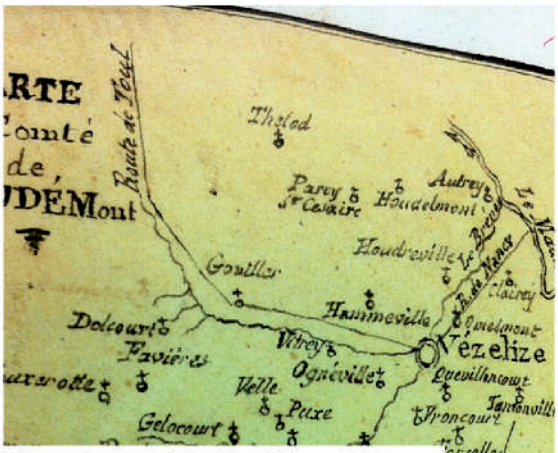

Carte du comté de Vaudémont (Pouillé 1743)

Contrairement à Autrey, les villages de Voinémont, Ceintrey, Pulligny et Acraignes (Frolois) ne figurent pas sur cette carte du comté de Vaudémont. Le Madon sépare ce dernier du duché de Lorraine. Cependant, sur le plan religieux, tous ces villages font partie du diaconné (doyenné) du Saintois.
À noter : Cette carte comporte trois routes partant de Vézelise ainsi qu'une « route de Mirecourt » orientée nord-sud mais qui n'est plus dessinée vers le nord au delà de Tantonville. On peut en déduire que Gerbécourt-Haplement ne faisait sans doute pas partie du Comté en 1743.

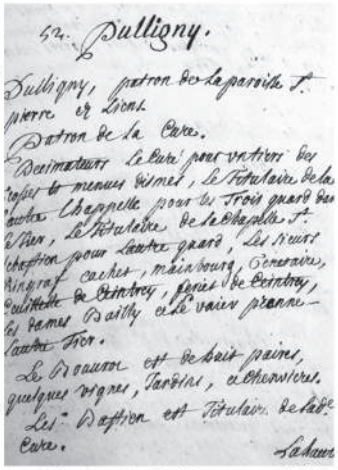

Les dîmes de Pulligny en 1743

Le pouillé indique le patron de la paroisse de Pulligny : Saint Pierre ès Liens. Ce document recense soigneusement les dîmes dues pour chacune des quatorze chapelles situées dans la paroisse et les décimateurs qui se partageaient les revenus des « grosses et menues » dîmes. Celles de la cure étaient réparties en trois : le curé en percevait 1/3, les titulaires de la Haute Chapelle et de la chapelle St Sébastien se partageaient un autre tiers et le tiers restant était réparti entre huit seigneurs (parmi lesquels le prince de Salm).

Pulligny, paroisse citée dans le pouillé du Santois

Le pouillé comporte de nombreuses précisions d'ordre civil. On lit notamment : Le bourg de Pulligny a donné son nom a une illustre famille de l'ancienne chevallerie qui a donné des grans hommes, ce pendant plusieurs siècles. Car Jehan de Pulligny fit bastir le chasteau en 1187. Vautier de Pulligny eust entre autre enfant Jehan de Pulligny qui fut doyen de la cathedrale de Toul en 1349. Ce mesme Vautier presta aussy douze cent livres à Marie de Blois, Régente et duchesse de Lorraine 1349. et luy engagea pour cet effet les chasteau et seigneurie d'Ormes (Ormes-et-Ville). Ladite maison de pulligny portait parti d'argent et de gueules (blason blanc et rouge) à trois fleurs de lys, deux en chef (en haut du blason) un blanc et un rouge, et un en pointe, blanc et rouge. La maison de Pulligny aurait donc porté au cours de son histoire deux blasons différents, le premier au lion, le second aux lys.

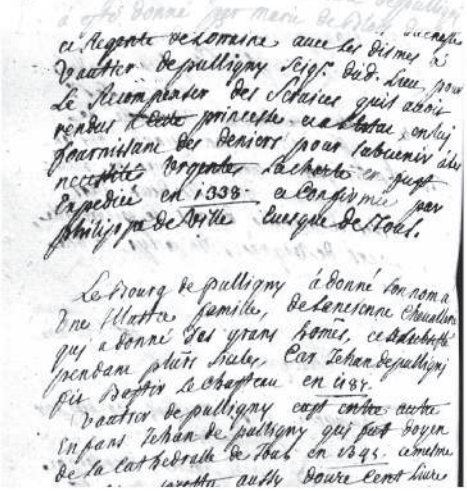

Muid : *Tonneau de contenance variable selon les régions : à Paris, équivalent de 274 de nos litres actuels.*

Chènevière : *Champ de chanvre.*

Pouillé : *document qui recense les domaines ecclésiastiques et les dîmes auquels ils donnaient droit ainsi que les décimateurs (les bénéficiaires des dîmes). Les dîmes étaient une sorte de taxe représentant 1/10e des revenus, au départ exclusivement destinée à l'Église, et que l'aristocratie usurpa peu à peu ne laissant au clergé que « la portion congrue » représentant un tiers des revenus. Le diaconné (ou doyenné) du Saintois faisait partie de l'archidiaconné de Vittel, dans le très vaste évêché de Toul. Les nombreuses chapelles de Pulligny (14) donnaient lieu à prélèvement de dîmes. La pierre tombale de Perrin de Pulligny scellée dans le mur de la Haute Chapelle dans l'église indique que Perrin cède à l'église des dismes (des dîmes) pour un service perpétuel de messes à son intention. Mgr Martin indique que des fondations gallo-romaines ont été découvertes sous les fossés du château.*

Salm : *très ancienne maison aristocratique, d'origine ardennaise, qui régnait sur une petite principauté comprenant la région de Senones et, côté alsacien, la Haute vallée de la Bruche. Deux branches de cette maison s'unirent par mariage entre lointains cousins et fut dès lors nommée Salm-Salm. Ils possédaient les 5/8e de la seigneurie de Pulligny. À la Révolution, ils émigrèrent dans leur château de Anholt en Allemagne. Cette maison princière existe toujours.*

Haraucourt : *une des vieilles familles aristocratiques réputées de Lorraine dont le château se situait au nord de Varangéville. Une parcelle du cadastre de Pulligny porte le nom de Haraucourt.*

Parspergaire : *Seigneurs d'Autrey et « seigneurs en partie » de Pulligny. Leur blason figure en haut à droite dans le vitrail de droite du choeur de l'église de Pulligny.*
Aujourd'hui, on confond un peu ancien comté de Vaudémont et Saintois. En réalité, le terme de Saintois a désigné à l'époque gallo-romaine un très vaste « pays », le pagus suentensis (le pays des moissons) qui s'étendait de Pont-Saint-Vincent à Châtillon-sur-Saône. C'est ce terme suentensis qui est vraisemblablement à l'origine des mots Saintois et également Seyon qui est devenu Sion. Le comté de Vaudémont, lui, fut fondé en 1071 par Gérard, frère du duc Thierry de Lorraine. Il s'étendait au nord de ce pagus et comprenait les châtellenies de Vaudémont /Vézelise, de Chaligny / Conflent (Pont-Saint-Vincent), de Deuilly (entre Lamarche et Monthureux-s/Se), ainsi que quelques villages isolés comme Rouvres-en-Xaintois, mais également et surtout Châtel-sur-Mlle / Bainville-aux-Miroirs, importante châtellenie extérieure au Saintois, située essentiellement rive droite de la Moselle. Dans notre secteur, le Madon servait de frontière entre le comté de Vaudémont et le duché de Lorraine. Ainsi Autrey était du comté de Vaudémont et Pulligny du duché de Lorraine. Par la suite, les comtes de Vaudémont perdirent Châtel et Bainville-aux-Miroirs qui passèrent aux mains des Neufchâtel, vassaux des ducs de Bourgogne qui firent de Châtel une forteresse redoutable. Dans le domaine religieux, le Saintois a désigné un diaconné (ou doyenné) qui faisait partie de l'archidiaconné de Vittel dans le très vaste diocèse de Toul. Les seigneuries de Pulligny et d'Acraignes (Frolois), bien que situées rive droite du Madon, dépendaient sur le plan religieux du diaconné du Saintois alors qu'elles ne font pas partie du comté de Vaudémont (voir carte ci-jointe du comté de Vaudémont issue du Pouillé de 1743).

/ PAR **GUY FOIS**

Le club canin de Pulligny

L'école canine de Pulligny est située derrière la Haie Lozeraille, près du terrain de football. Toutes les personnes possédant un chien ayant un pedigree ou non et désirant éduquer leur compagnon peuvent commencer l'éducation de leur chien à l'âge de 4 mois et jusque 5 ans environ. Nous accueillons les adhérents pour l'éducation canine le samedi après-midi à 14 heures et le dimanche matin de 10 heures à 11 heures (la cotisation annuelle sera de 50 euros pour les deux cours). Les moniteurs du club sont bénévoles et possèdent le diplôme d'éducateur canin.

*Info

Pour tout renseignement ou toute inscription, vous pouvez contacter :

M. Guy FOIS : 03.83.57.69.61

M^me^ Fanny MORAUX : 03.83.71.73.55

(uniquement le soir à partir de 19 heures) ou par courriel : fanny.moraux@ugecamne.fr

Les mots croisés de…

L'Acca de Pulligny

Horizontal

3 • Chevreuil mâle
5 • Endroit où l'on peut observer ou tirer le gibier
7 • Passage tracé par les animaux
10 • Petits de la laie
12 • Couteau de chasse des veneurs
13 • Oiseau
14 • Arme

Vertical

1 • Habitat du renard
2 • Partie de chasse
4 • Ils prélèvent le gibier illégalement
6 • Le sanglier s'y couche
8 • Compagnon du chasseur
9 • Jeune lièvre
11 • Période d'accouplement du gibier
12 • Longues dents de la mâchoire inférieure

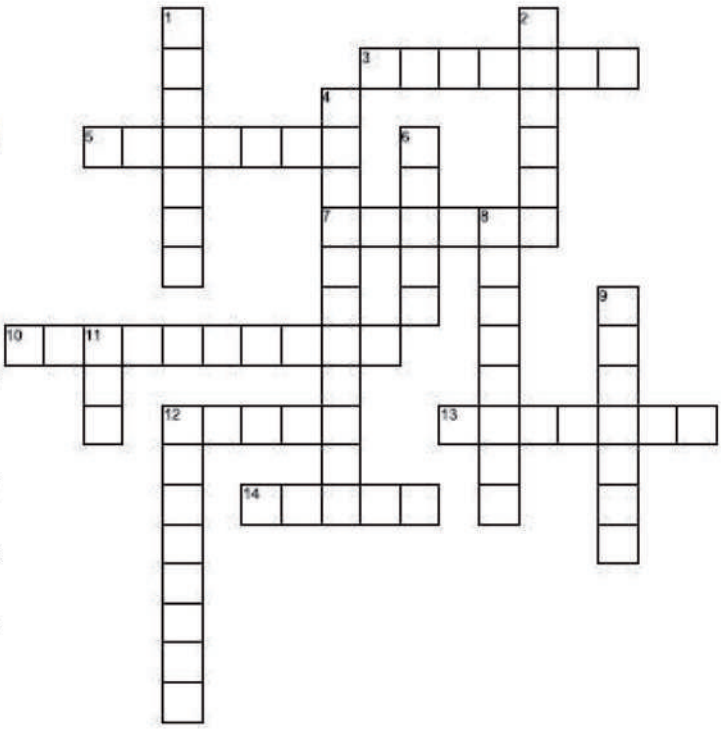

/ PAR **GÉRARD MANGIN**

L'association des Anciens Combattants

L'association des Anciens Combattants-Prisonniers de guerre-Déportés-STO de Pulligny, Autrey, Pierreville compte vingt six adhérents, dont Marcel BURGÉ, ancien de la guerre 1939/1945, onze anciens de la guerre d'Algérie 1954/1962 et quatorze sympathisants(es) parmi lesquels Médérick BURGÉ petit-fils de Marcel, porte-drapeau de la section. Le but de l'association est d'organiser chaque année les cérémonies commémoratives le 8 mai, 11 novembre et depuis deux ans, le dernier dimanche d'avril, jour du Souvenir des Déportés. La Libération de Pulligny mi-septembre 1944 par les Américains et les Alliés est également célébrée, dans la mesure du possible, tous les cinq ans.

Mercredi 11 novembre 2015

La cérémonie débute par un office religieux à l'église St Pierre aux Liens de Pulligny, office préparé par les bénévoles de l'équipe paroissiale et animé par la chorale paroissiale. A 11 heures rassemblement devant le monument aux Morts, en présence des maires et élus des communes de Pierreville et Pulligny, ainsi que les élus(es) du conseil municipal des Jeunes de Pulligny, pour le dépôt de gerbes, l'appel aux Morts pour la France, suivi de la minute de silence et de la sonnerie aux morts magistralement interprétée par Franck, notre fidèle trompettiste. Puis lecture du message du secrétaire d'état aux Anciens Combattants par monsieur le Maire. Les élèves de l'école primaire conduits par les enseignants et sous la direction de madame Albani ont interprété "Le Soldat" de Florent Pagny et ont ensuite entonné la Marseillaise. L'assemblée était tellement émue qu'elle a écouté sans oser les accompagner comme il était prévu. Un grand merci aux enseignants accompagnant leurs élèves en ce jour férié, ainsi qu'aux parents des enfants. À noter également la présence de deux jeunes porte-drapeaux : Quentin, le petit fils de Jean-Paul Hocquart porte-drapeau adjoint de la section, qui accompagne son grand père depuis de nombreuses années, et Emma la fille de Médérick qui accompagne son papa depuis l'année dernière (bel exemple de parité n'est-ce pas ?)
Puis tout le monde, élus, enfants, parents et enseignants se rendent à Pierreville devant le monument aux Morts pour la même et belle cérémonie. Comme il est de coutume depuis quelques années, le 11 novembre, monsieur le maire de Pierreville nous invite à partager le verre de l'amitié entre amis à la salle des fêtes de sa commune.

Dimanche 24 avril 2016

En ce jour du Souvenir des Déportés, nous commémorons le 71ème anniversaire de la Libération des camps de concentration et rendons hommage à nos jeunes compatriotes victimes de la déportation. Ils sont neuf jeunes d'à peine 20 ans pour qui la malchance a voulu qu'ils rencontrent la Gestapo en ce jour de mars 1943 alors que leur seul tort était de venir fêter les conscrits à Nancy.
La cérémonie débute par un office religieux à l'église de Pulligny suivi de l'hommage avec dépôt de gerbes au monument aux morts devant la plaque des Déportés, en présence des maires et élus de Pierreville et Pulligny, de Camille élue du conseil municipal des Jeunes, des porte-drapeaux, du fidèle trompettiste

de Pulligny - Autrey - Pierreville
- Événements de 2015/2016 -

Franck et de nombreuses personnes venues se recueillir. Un repas sur réservation avec animation musicale fut servi à la salle du Foyer Culturel à une soixantaine de convives dans une ambiance bien sympathique.

Vendredi 8 mai 2016

Célébration de la victoire du 8 mai 1945. Après l'office religieux préparé et animé par l'équipe paroissiale et la chorale en l'église St Pierre aux Liens de Pulligny, nous nous rendons au monument au Morts. Les élèves de l'école primaire accompagnés de madame la Directrice sont là pour assister à la cérémonie et rendre hommage aux victimes de toutes les guerres. Après les dépôts de gerbes, l'appel aux Morts pour la France et les sonneries réglementaires interprétées magnifiquement à la trompette, la Marseillaise est chantée par les enfants et reprise en chœur par l'assistance. La cérémonie se poursuit à Pierreville devant le monument aux Morts et également au pont devant la plaque rappelant le sacrifice des soldats tués en 1944 pour défendre ce pont attaqué par l'ennemi. Le verre de l'amitié est offert par la municipalité de Pulligny à la salle du Foyer Culturel pour les deux communes.

Le mot du président

Je m'adresse à la jeunesse et aux moins jeunes. Ayez une pensée pour tous les combattants de toutes les guerres qui y ont laissé leur vie et à ceux qui sont encore de ce monde. Nous leur devons un profond respect, car ce n'est pas de la figuration d'avoir vécu une guerre. Il faut vraiment l'avoir vécu pour comprendre ce qu'il s'est passé dans tous ces conflits. Pour nous, anciens combattants, cela restera gravé dans nos cœurs toute notre vie. Cela fait parfois mal au cœur que l'on doute de nous quand nous expliquons, nous racontons des petites histoires et faits de guerre que nous avons vécus. Pourquoi mentirions-nous ? Nous aimons nous retrouver lors des manifestations patriotiques, fiers d'avoir participé, appelés ou pas, au service de la Nation. Le soutien de nos élus et de la population nous réconforte. Un grand merci aux enfants des écoles et aux enseignants pour leur présence et leur participation à nos commémorations. Merci aux élus de nos villages, à madame la conseillère départementale pour leur soutien et continuons à entretenir le devoir de mémoire.
Vive la Paix, plus jamais la guerre ! Vive la république et vive la France !

État civil

NAISSANCES*

DUSSAUCY Maël	né le 1er septembre 2015 à Nancy
GASTÉ Éliott	né le 4 septembre 2015 à Nancy
SIMONIN Antoine	né le 7 septembre 2015 à Nancy
MANGIN Maxime	né le 12 novembre 2015 à Nancy
CONTAL Ethan	né le 18 septembre 2015 à Nancy
CHEMINAIS Alyona	née le 23 novembre 2015 à Nancy
LHUILLIER Raphaël	né le 3 janvier 2016 à Nancy
BREARD Ophélie	née le 29 janvier 2016 à Lunéville
DELESTAN Florine	née le 9 mars 2016 à Nancy
HERBERT Alexandre	né le 25 mars 2016 à Nancy
WEISSMANN Eloise	née le 28 mars 2016 à Nancy
ALIZANT Yanaël	né le 14 avril 2016 à Nancy
VAL Maël	né le 2 juin 2016 à Nancy
DEMANGE Marius	né le 11 juin 2016 à Nancy
CAS Émilien	né le 17 juin 2016 à Nancy

MARIAGES*

AUBERT Didier et GRAVIER Sylvie	le 28 mai 2016

DÉCÈS*

Suzanne LANGELOTTI divorcée KERN	le 27 août 2015 à Nancy
QUILLÉ Marcel	le 25 septembre 2015 à Bayon
MUNIER Pierre	le 28 novembre 2015 à Bainville sur Madon
KLOS Jean-Luc	le 19 mars 2016 à Nancy
COLLINET Georges	le 7 juin 2016 à Nancy
STELLY François	le 28 juin 2016 à Neufchâteau
HAYE veuve TROTOT Paulette	le 27 juin 2016 à Bainville sur Madon

* Ces données à caractère personnel ne peuvent être communiquées publiquement sans l'autorisation des administrés concernés.

Tarifs communaux

Périscolaire - lundi / mardi/ jeudi / vendredi - tarifs au 1er janvier 2010

Cantine : 1 enfant	5.90 euros (3.80 euros de repas + 2.10 euros d'accueil)
Cantine : 2 enfants et plus (par enfant)	5.70 euros (3.70 euros de repas + 2 euros d'accueil)
Accueil : 1 enfant	2.10 euros l'heure
Accueil : 2 enfants	2 euros l'heure

Périscolaire - mercredi - tarifs au 1er avril 2011

Plages horaires	13h30-14h	14 - 17 h	17 -18h30
Tarifs (1 enfant)	1,05 €	7.00 €	3,15 €
Tarifs (2 enfants)	1.00 €	6.40 €	3.00 €

Foyer culturel - tarifs au 1er janvier 2015 - été : 01/04 au 30/09 - hiver : 01/10 au 31/03

Particuliers : 1/2 journée	été : 70 euros / hiver : 120 euros
Particuliers : 1 journée	été : 180 euros / hiver : 200 euros
Particuliers : 1 journée 1/2	été : 230 euros / hiver : 250 euros
Particuliers : 2 journées	été : 300 euros / hiver : 320 euros
Associations (à compter de la 3ème location)	80 euros
Entreprises à vocation commerciale	300 euros par jour

Droit de place

Commerçants locaux : 8 euros	Commerçants extérieurs : 17 euros

Cimetière communal

2/3 au profit de la commune et 1/3 au profit du CCAS

Concession trentenaire	115 euros
Concession cinquantenaire	213.50 euros

Columbarium communal

2/3 au profit de la commune et 1/3 au profit du CCAS

Au niveau de la pyramide : concession à 2 urnes	580 euros
Au niveau de la pyramide : concession à 3 urnes	824 euros
Au niveau des tombes individuelles	915 euros
Au niveau des cases communes	Location provisoire d'une durée de 6 mois : 30 euros

Régies

Photocopies (l'unité)	- Particuliers : 0.15 euro (noir) / 0.20 euro (couleur) - Associations : 0.05 euro (noir) / 0.10 euro (couleur)
Télécopies - l'unité	- Envoi en Meurthe-et-Moselle : 0.50 euro - Envoi en hors Meurthe-et-Moselle et étranger : 0.80 euro
Livre «Pulligny à l'heure de la guerre»	15 euros
Livre «Pulligny-Autrey, images d'autrefois»	11 euros
T-shirt aux couleurs de Pulligny	- taille 8/10 ans et 12/14 ans : 6.10 euros - taille XL, XXL : 9.10 euros

Renseignements utiles

Secrétariat de Mairie
Secrétaires : Rémi Freyermuth
et Véronique Thomas
2 Grande Rue
Tél : 03 83 25 05 32
Télécopie : 03 83 25 54 27
Email : contact@pulligny.fr
Site internet : www.pulligny.fr
Horaires d'ouverture du secrétariat : lundi au vendredi de 11h00 à 12h30 - lundi / mercredi / vendredi de 15h00 à 17h00 & samedi de 9h00 à 12h00 (Sauf période estivale). Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Pharmacie
Guy Lordier
Tél : 03 83 25 05 17
Télécopie : 03 83 25 05 73
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 - samedi de 9h00 à 15h00 sans interruption. **En cas d'urgence** en dehors de ces heures contactez le service de pharmacie de garde : **Tél : 3237** (0,34 €/minute)

Gendarmerie Neuves-Maisons
Tél : 03 83 47 80 00

Pompiers **Tél : 18 ou 112**

Médiathèque
Tél : 03 83 37 03 17
Horaires d'ouverture : mardi de 17h00 à 18h30 - mercredi de 14h00 à 16h00 - samedi de 10h00 à 11h00.

SAUR
Intervention- Dépannage
Tél : 03 55 66 45 09

Correspondante de presse
Françoise Delivet-Deshaires
Tél : 07 83 11 10 77
Email : francoiseest@free.fr

Agence postale communale
Patricia Antoine
Tél : 03 83 61 46 79
Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30
Levée du courier : 11h30

Assistantes sociales
Mme Edwige Flécheux
Centre médico-social de Vézelise
Tél : 03 83 26 90 12

Médecins
Docteurs Laurence Bagnon et Muriel Martin-Bagnon
5 rue du général Leclerc
Tél : 03 83 47 12 53
Consultations sur rendez-vous

Infirmière
Anne-France GASPARD
64 A route de Ceintrey
Tél : 09.82.59.77.02
Portable : 07.62.05.95.23
Email : gm.cabinf@gmail.com

Dentiste
Luc Schiochet
4 rue du Général Leclerc
Tél : 03 83 15 87 05
Cabinet ouvert : du lundi au vendredi Lundi, mardi et jeudi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 19h00 - Mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 - Vendredi : de 9h00 à 15h00 sans interruption.

Kinésithérapeutes
Francis Boulanger
20 rue Franche
Tél : 03 83 25 09 96

Marion Colombain (au cabinet et à domicile) 64 A rue de Ceintrey
Tél : 03 83 40 44 37
Portable : 06 32 72 07 32

Salle du foyer culturel
Louée uniquement aux habitants de Pulligny et aux personnes payant leurs impôts à Pulligny.

Avis à la population

DT-DICT
Pour tous travaux à proximité de lignes électriques (domaine privé ou public)
Une DT-DICT * est obligatoire.
Contacter les services d'ERDF par téléphone au 03.83.15.63.94
ou via le guichet unique :
www.reseaux-et-canalisations.ineris.fr
(Assurez-vous de la réception de votre récépissé).

*DT = (déclaration de travaux) - DICT = (déclaration intention de commencement de travaux)

ÉLAGAGE
"Vous souhaitez élaguer vos arbres en domaine privé, ces derniers dépassent sur le domaine public…". Il est fortement recommandé de faire intervenir des professionnels possédant une information technique reconnue. Ces derniers doivent réaliser une DT DICT avant d'entreprendre les travaux d'élagage.

***Pour information :** en cas de chute d'arbre sur une ligne électrique, le propriétaire ou locataire (en tant que gardien de la ligne) est préusmé responsable des dommages causés à la ligne. ERDF pourra lui demander réparations des préjudices subis. En cas de chute d'arbre et dans certains cas, le propriétaire peut voir sa responsabilité civile et pénale engagée par ERDF si cela occasionne des dégâts matériels et-ou humains.*

La communauté de communes Moselle et Madon à votre service…

Réseau assainissement *(uniquement)*

Tél : 03.83.26.07.87
ou 03.83.26.07.88 (heures de bureau)
Tél astreinte assainissement:
06.83.86.19.41 (hors heures bureau, samedi, dimanche et jours fériés)

Siège de la CCMM

145 rue du Breuil
54230 Neuves-Maisons
Tél : 03 83 26 45 00
Télécopie : 03 83 47 11 23
contact@cc-mosellemadon.fr
www.cc-mosellemadon.fr
ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

Piscine

5 rue de L'Yser
54230 Neuves-Maisons
Tél : 03 83 47 15 93

La Filoche

Médiathèque Ludothèque - Espace Multimédia - Espace culturel
90 rue René Cassin
54230 Chaligny
Tél : 03 83 50 56 60

Collecte des emballages recyclables (sacs jaunes)

Collecte un vendredi
sur deux semaines paires
09 et 23 décembre

Déchèterie

Quai Cugnot
54230 Neuves-Maisons

Horaires d'ouverture :
Hiver (du 1er novembre au 31 mars)
du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 18 h 00
les samedis de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 18 h 00

Eté (du 1er avril au 31 octobre)
du lundi au vendredi
de 13 h 30 à 19 h 00
les samedis de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 19 h 00
les dimanches de 9 h 00 à 12 h 00

La déchèterie est fermée tous les jours fériés

Tél : 03 54 95 62 41

Les encombrants

Un service d'enlèvement à domicile est à votre disposition pour les personnes ne pouvant se déplacer.

3 collectes dans l'année :
mars, juin, octobre
Tél : 03 54 95 62 41

Ordures ménagères

Collecte tous les jeudis matins

Pôle Technique de la CCMM

Cap Filéo
39 allée Louis Martin
54230 Neuves-Maisons

Tél : 03 83 26 01 57
Télécopie : 03 83 50 92 55

Horaires d'ouverture :
du lundi de 8 h 00 à 12h
et de 13 h 30 à 18 h
et du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 00

LES PAGES DES ANNONCEURS

Le maire Jean-Luc Dussaucy & son conseil municipal tiennent à remercier tous les annonceurs qui participent à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Environnement +
2 , rue des Jardins - 54160 PULLIGNY
Tél : 03.83.25.05.95 / 06.82.62.11.97

sarl ENVIRONNEMENT *plus*

Création et entretien d'espaces verts

DEVIS GRATUIT

Notre savoir faire et notre expérience mis en valeur par notre équipe de professionnels nous amènes à vous proposer, avec le matériel approprié, divers travaux d'aménagements paysagers...

- Enrochement
- Dallage / Pavage
- Béton désactivé
- Engazonnement
- Plantation
- Clôture (bois, panneau soudé, simple torsion...)
- Terrassement

... et d'entretien d'espaces verts.

- Fauchage (chemin communal, départementale...)
- Débroussaillage
- Elagage avec lamier (jusqu'à 10 m de hauteur)
- Taille de haie
- Elagage
- Abattage
- Tonte

Nous sommes en mesure de vous proposez les solutions les plus adaptées à chaque situation. De nombreuses références dans le secteur privé, public ou encore de collectivité sont à notre actif :

Voies Navigables de France, Conseil Général de Meurthe et Moselle, Conseil Général des Vosges, INRS, CNRS, Mairies, ONF, Usine Vicat, Base militaire, Centre Alexis Vautrin...

Visitez notre site : www.paysagiste-environnementplus-54.com
Email : environnement.plus@orange.fr

BUREAU DÉTUDES ET MAITRISE D'OEUVRE

INFRASTRUCTURES - VRD - GÉNIE CIVIL

AMÉNAGEMENT URBAIN - ASSAINISSEMENT - EAU PLUVIALE
EAU POTABLE - RÉSEAUX SECS - DÉCHETERIE - LOTISSEMENT/ZAC

CONSILIUM

Le savoir-faire au service de votre projet

4 rue Marcel Goulette
88130 CHARMES

09 81 73 16 12
consilium@bbox.fr

Intermarché HYPER

les Mousquetaires

NEUVES MAISONS
Z.I.RUE PASTEUR

VOUS PROPOSE EGALEMENT:

- Location de véhicules
- Billetterie spectacles
- Station essence/gaz
- Livraison
- Fleuriste
- Cafétéria

Magasin tél: 03.83.47.80.80 Cafétéria tél: 03.83.47.80.70

AB SECURITE

AB SECURITE ALARME

Etude - Conception - Réalisation - Maintenance

Une question?
Demandez conseil dans l'une de nos agences :

Meurthe & Moselle :
4 Z.A. du Plateau
54630 FLAVIGNY - NANCY
Tél. : 03 83 25 05 12
Fax : 03 83 25 54 80
contact54@absecurite.net

Meuse :
18, avenue Garibaldi
55005 BAR-LE-DUC
Tél. : 03 29 77 38 77
Fax : 03 29 77 38 78
contact55@absecurite.net

Vosges :
6, Allée des Erables
Zone de la Voivre
88000 EPINAL
Tél. : 03 29 81 32 40
Fax : 03 29 81 32 41
contact88@absecurite.net

Haute Marne :
GIRARDOT AB SECURITE
12, Avenue Pierre BURELLO
52000 CHAUMONT
Tél. : 03 25 30 58 57
Fax : 03 25 32 82 83
contact52@absecurite.net

Moselle :
239, rue de Pont à Mousson
57950 MONTIGNY LES METZ
Tél. : 03 87 66 24 63
Fax : 03 87 66 25 43
contact57@absecurite.net

Haute Marne :
GIRARDOT AB SECURITE
210, avenue de la République
52100 SAINT DIZIER
Tél. : 03 25 06 22 16
contact52@absecurite.net

N° Indigo 0 825 050 512

Etude - Conception - Réalisation - Maintenance
Société certifiée NF AFNOR intrusion et vidéosurveillance

Société certifiée NF AFNOR intrusion et vidéosurveillance

DETECTION INTRUSION · VIDEO SURVEILLANCE · CONTRÔLE D'ACCÈS · SYSTÈME SÉCURITÉ INCENDIE · AUTOMATISME INDUSTRIEL · TÉLÉSURVEILLANCE CERTIFIÉE

www.absecurite.net

RÉSEAUX ELECTRIQUES

RÉSEAUX TELECOM

ÉCLAIRAGE PUBLIC

SOBECA

ZAC de Jailly - Rue des Fondeurs - 57535 MARANGE-SILVANGE
Tel : 03 87 51 40 45 - Fax : 03 87 51 40 46
marange-silvange@sobeca.fr - www.sobeca.fr

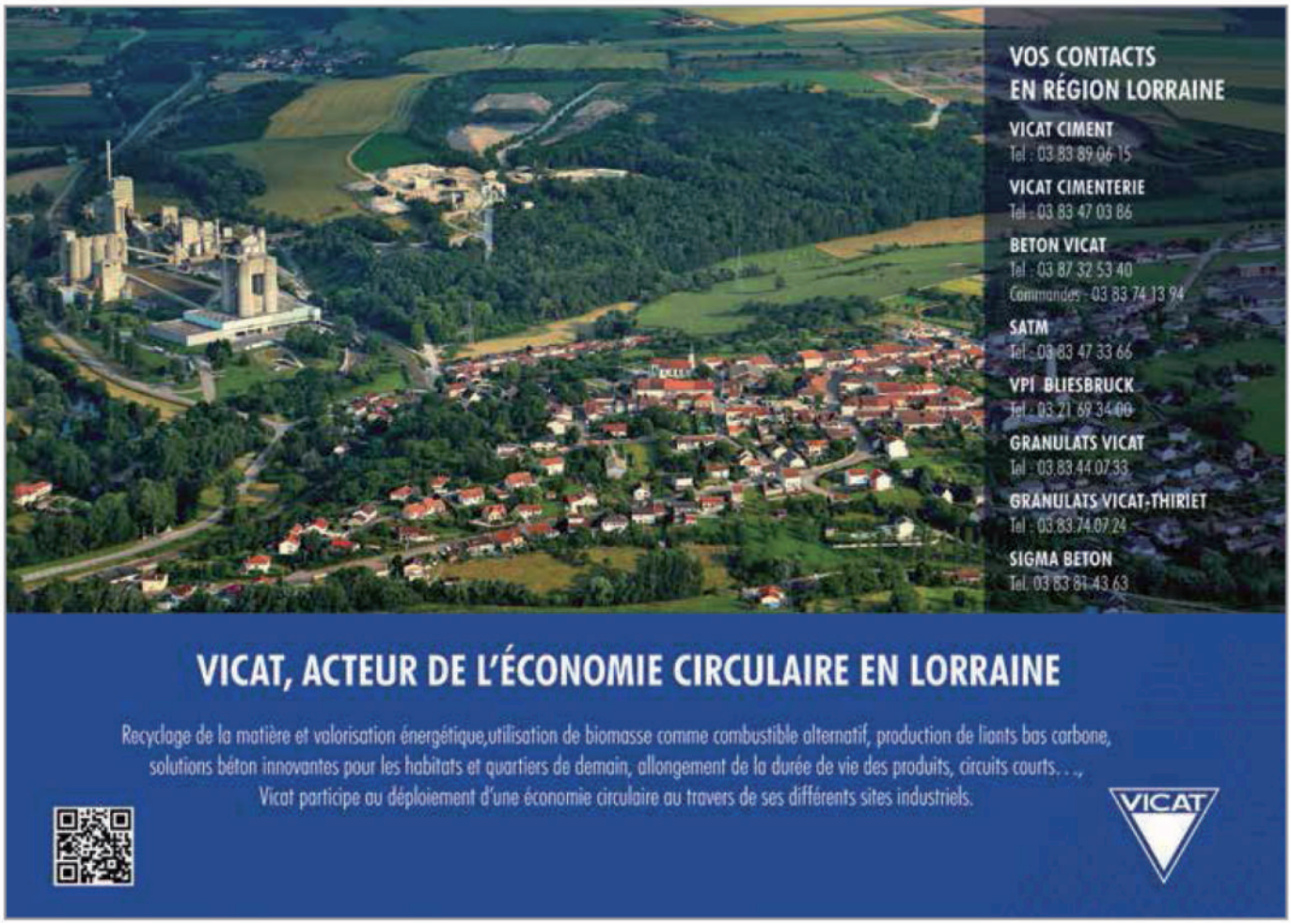

Agence GIROT-FLORENTIN
Joël PIERSON
Route de Pierreville - 54160 PULLIGNY
Tél 03 83 25 01 70 - Fax 03 83 25 59 58
RENAULT DACIA

VENTES VOITURES
Neuves et Occasions
Carrosserie - Peinture - Mécanique

Bureau Vallée
Le discount est dans notre nature
2 rue Dessirier - 57400 SARREBOURG
PAPETERIE | MOBILIER
CARTOUCHES | HIGH-TECH
www.bureau-vallee.fr
bv.sarrebourg@bureau-vallee.fr
03 87 24 67 13

Notre réactivité est notre force,
notre professionnalisme est une priorité depuis 15 ans en Lorraine.

Toilettes · Location de bennes · Balayage · Espaces modulaires · Vidange Curage

VIVALOR
la souplesse d'un métier

17 rue de Moussière 54210 Ville en Vermois
Tél. : 03 83 26 69 04 Fax : 03 83 26 61 94
vivalor54@orange.fr - www.vivalor.fr

THOMAS-THERM S.A.R.L

INSTALLATION / DÉPANNAGE PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

49 Bis Route de Ceintrey 54160 Pulligny

Tél 06 85 53 27 86

8 À HUIT
PULLIGNY
OUVERT
Du lundi au samedi
de 7h à 12h30 et de 14h à 19h30
Dimanche et jours fériés
de 8h à 12h30
Fruits Légumes Fleurs
Point chaud Cuit sur place
Boucherie Charcuterie
Surgelés-Frais Libre Service
Boissons
Épicerie
Hygiène Entretien
Presse
Gaz
Essence
Venez, c'est prêt...
ou faites vous livrer à domicile
pour cela passez votre commande
par téléphone au : 03 83 25 01 53
ou par mail : pulligny@8ahuit.fr
*Voir conditions en magasin
8 À HUIT
Place du Général Leclerc
54160 Pulligny
"Maison Bigelot, depuis 1920..."

Boulangerie Pâtisserie
HÜBSCH
Sonia et Raphaël
Mail : patisserie.hubsch@orange.fr
Site de la Boulangerie Pâtisserie :
http://perso.orange.fr/patisserie.hubsch
2 rue Franche
54160 PULLIGNY
Tél.
03 83 25 01 36

SERRURERIE MÉTALLERIE
Sylvain FIGEL
9 petite rue
54160 PIERREVILLE
Tél / fax : 03 83 25 38 03
Tél port. : 06 63 48 41 74
FABRICANT POSEUR DÉPANNEUR
Portails, portes de garage, serrures, portes blindées, rampes d'escaliers, garde-corps, clôtures....

L Thiriet TP
TRAVAUX PUBLICS - ENROBÉS
11, ROUTE DES VOSGES - REHAINVILLER
03 83 74 13 83

ENTREPRISE CONTAL & FILS

PLATRERIE - ISOLATION INTÉRIEURE - RÉNOVATION
NEUF ET ANCIEN - AMÉNAGEMENT DE COMBLES
POSE MENUISERIES INTÉRIEURES

12 BIS RUE DU GRAND MONT
54160 PULLIGNY
tél/fax : 03 83 25 07 11
port. : 06 77 11 61 62
jeanclaudecontal@orange.fr

S.T.P.I.

Aménage votre espace de vie

St NABORD
☎:03.29.25.54.18
http://www.stpi88.com

TRB
TRAPDID-BIGONI

TRAVAUX ROUTIERS
TERRASSEMENTS
CANALISATIONS

SIÈGE SOCIAL
88290 SAULXURES-SUR-MOSELOTTE
TÉL : 03 29 24 61 74

AGENCES
3 RUE DES PORTIONS 88200 SAINT-NABORD
TÉL : 03 29 62 40 24
ZA LES SAUSSAIES 54850 MESSEIN
TÉL : 03 83 68 82 82

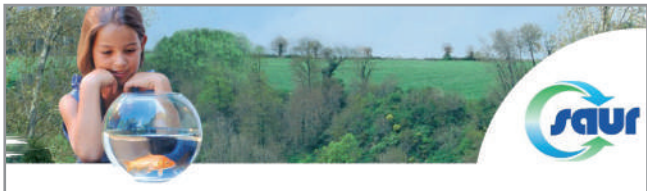

DISTRIBUTION ET GESTION
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Agence Lorraine Alsace
331 Impasse Berthollet
54710 Ludres

- Services de l'eau et de l'assainissement
- Travaux d'équipement et de canalisation
- Services aux industriels
- Gestion des boues d'épuration

SERVICE CLIENTÈLE
03 55 66 45 09

Nouveau dans votre commune

Vos tontes produisent de l'énergie !

La communauté de communes Moselle et Madon met en place une nouvelle expérimentation de récupération des tontes.

Vos tontes sont transformées près de chez vous en électricité et en chaleur !
L'énergie est produite localement, grâce au méthaniseur du GAEC* des Acajous à Pierreville

Merci de respecter le tri :
pas de branche, pas de sac.

Création-CCMM

* Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Renseignements au
service déchets ménagers : 03 54 95 62 41
www.cc-mosellemadon.fr

communauté de communes moselle et madon